



LE COURRIER

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE

ART & ESSAI

N° 249 - JUIN-JUILLET 2016

■ Éditorial	1-2
François Aymé : « Mission Art et Essai Raude : des propositions pertinentes et des choix politiques à venir »	
■ Rencontres de Cannes	3-9
• Conseil d'administration et Bureau de l'AFCAE	
• Rapport moral 2015	
• Rencontres Art et Essai de Cannes 2016	
• Assemblée générale de l'AFCAE	
• Table ronde	
■ Actions Promotion	10
• <i>L'Effet aquatique</i>	
• <i>Toni Erdmann</i>	
• <i>Rester vertical</i>	
• <i>Divines</i>	
■ Jeune Public	11-13
• <i>Les Nouvelles Aventures de Pat et Mat</i>	
• <i>Ma vie de courgette</i>	
• <i>Monsieur Bout-de-Bois</i>	
• Actualités Jeune Public	
■ Patrimoine/Répertoire	14-15
• <i>Rétrospective Uri Zohar</i>	
• <i>Rétrospective Derek Jarman</i>	
• <i>Close Encounters with Vilmos Zsigmond</i>	
• Actualités Patrimoine/Répertoire	
■ CICAÉ	16
• <i>Wolf and Sheep</i>	
• Actualités CICAÉ	
■ Actualités	17-24



Toni Erdmann de Maren Ade. Haut et Court, 17 août. © Komplizen Film.

MISSION ART ET ESSAI RAUDE : DES PROPOSITIONS PERTINENTES ET DES CHOIX POLITIQUES À VENIR

D'ici quelques mois, le CNC mettra en œuvre une réforme de « simplification et de modernisation » du classement Art et Essai des salles de cinéma, réforme issue en large partie de la mission confiée à Patrick Raude. Nous tenons tout d'abord à saluer l'initiative du CNC. Car si les principes fondateurs du classement (à savoir le caractère progressif et incitatif des aides qui tiennent compte des potentiels, des moyens et des spécificités de chaque établissement) demeurent aussi vertueux qu'efficaces, il était nécessaire de simplifier un système qui s'était alourdi et complexifié, tout en l'adaptant à l'évolution du travail des salles ainsi qu'aux nouveaux contextes de diffusion. Nous tenons également à remercier ici Patrick Raude, pour l'esprit d'écoute et d'ouverture dont il a fait preuve et, bien entendu, pour la pertinence de ses propositions.

Pour notre part, nous soutenons clairement les propositions de simplification, l'aide et la valorisation ciblée du travail qualitatif des salles ainsi que la meilleure prise en compte de certaines contraintes. Néanmoins, il appartient aujourd'hui au CNC d'arbitrer sur plusieurs points essentiels auxquels nous sommes particulièrement attachés.

DES MESURES DE SIMPLIFICATION PRAGMATIQUES

Concernant la simplification du classement, les propositions de Patrick Raude sont pragmatiques et pleines de bon sens. Elles ont d'ailleurs recueilli un large consensus auprès des organisations professionnelles et du CNC, avec quelques ajustements notables. Il est donc envisagé que la période de référence pour le classement Art et Essai soit de deux années civiles consécutives. L'année civile permet une meilleure appréciation statistique des données, la période de deux ans qui s'appuie sur le fait que les aides sont extrêmement stables d'une année sur l'autre permet un allègement du travail administratif et donne à la salle une meilleure visibilité sur ses aides à venir, notamment auprès des banques et des collectivités. Il est également envisagé que les formations régionales (réduites au nombre de cinq) de la nouvelle Commission Art et Essai aient une existence juridique, qu'elles se déroulent en présence du président ou vice-président de cette Commission et que la formation nationale soit exclusivement dévolue à une fonction d'appel. Les données budgétaires demandées aux salles devraient également être simplifiées (avec notamment un ratio sur le chiffre d'affaires pour les subventions et recettes annexes), l'instruction des dossiers des salles aux aides les plus modestes (moins de 4 000 €) devrait être anticipée par le personnel du CNC. L'objectif de ces dernières mesures étant de donner un temps d'appréciation suffisant à la Commission afin que ses membres soient en mesure de mieux apprécier la diversité de la programmation et le travail d'accompagnement accompli par l'établissement.

DES NOUVEAUX CRITÈRES D'APPRÉCIATION PERTINENTS À FINANCER

Pour une meilleure reconnaissance du travail de chaque cinéma et même une incitation à l'améliorer, M. Raude propose pour les critères d'appréciation quatre modifications que nous soutenons également. À savoir : la bonification pour les séances de films « Recherche et découverte » (sur des sorties nationales à moins de 70 copies), la valorisation financière pour l'obtention de chacun des trois labels (Jeune Public, Patrimoine/Répertoire, Recherche et Découverte), la prise en compte du travail d'éducation au cinéma dans le coefficient majorateur et, enfin, une revalorisation du coefficient multiplicateur des établissements de 1 à 3 écrans, afin de mieux tenir compte de leurs contraintes. Néanmoins, nous attirons l'attention de nos adhérents et du CNC sur le fait que l'impact et l'efficacité de ces quatre mesures seront directement liés à l'évolution de l'enveloppe globale du classement des salles (voir ci-après). ➤



Suivez l'AFCAE sur Facebook

DEUX PROPOSITIONS FORTES ET BIEN CIBLÉES

De manière connexe au classement Art et Essai, Patrick Raude a également fait deux propositions fortes, claires et bien ciblées. La première : l'élargissement de l'aide à la programmation difficile (aujourd'hui réservée pour une large part aux cinémas parisiens) vers les indépendants des centres-villes des métropoles. Nombre de ces cinémas, stratégiques pour toute la filière Art et Essai, connaissent en effet des situations financières difficiles liées aux coûts prohibitifs de l'immobilier et aux phénomènes de concentration. La seconde constitue d'ores et déjà un véritable pas en avant politique puisqu'il s'agit du co-financement de postes de médiateurs culturels dans le cadre des prochaines conventions triennales État-CNC-Région qui verront le jour en 2017. Frédérique Bredin a publiquement annoncé le mardi 5 juillet dernier, à Lille, la participation au financement (à hauteur de 25%) de 300 postes à venir par le CNC. Les Régions participant à ce dispositif prendraient en charge 50% des charges salariales, l'employeur (un cinéma, une association de salles) finançant les 25% restant. Ce nouveau dispositif, proposé initialement par l'AFCAE en concertation avec les associations régionales, peut être décisif pour le travail quotidien de nombreux sites. Chacun sait que, pour une grande majorité de titres, c'est le travail d'accompagnement, d'animation, de communication (notamment numérique) qui peut susciter une fréquentation significative et, bien souvent, les cinémas n'ont pas les moyens de financer le poste idoine.

TROIS POINTS POLITIQUES À TRANCHER

Le premier point correspond à la proposition N°1 de Patrick Raude : « Porter l'enveloppe Art et Essai à 16M€ à terme dont 15,5M€ pour le classement 2016 qui interviendra en 2017. » Pour mémoire, l'enveloppe actuelle est de 14,5 millions d'euros, elle représente 2% du budget du CNC. Nous touchons là à l'un des points fondamentaux de la réforme. En effet, l'ampleur du réseau Art et Essai, sa dimension massive (1 150 établissements) implique que toute réforme ambitieuse soit accompagnée d'une hausse sensible de l'enveloppe. Dans ce contexte, le premier risque à éviter est que les valorisations financières obtenues par les salles qui font pourtant un travail conséquent soient de l'ordre du symbolique, suscitant alors une légitime déception, n'ayant ni le caractère incitatif espéré, ni l'efficacité escomptée. Le second risque est de financer ces mesures « en déshabillant certaines salles pour en habiller d'autres », avec comme conséquence probable la déstabilisation du système et la mise en danger de l'unité du mouvement Art et Essai. Malgré le contexte financier, si l'ambition du CNC est bien d'appliquer l'esprit et les mesures de la mission Raude (la valorisation financière de la diffusion des films Recherche, des labels, une meilleure prise en compte des contraintes des petits établissements), alors une hausse sensible de l'enveloppe est nécessaire.

Sur ce sujet, Patrick Raude propose d'appliquer un « coefficient de proportionnalité ». Il s'agirait de partir d'une enveloppe globale constante d'une année sur l'autre (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui). Ainsi, à l'issue du travail de la Commission, dans le cas où la somme des aides serait supérieure à l'enveloppe préalablement définie, ce coefficient de proportionnalité diminuerait les aides de chaque salle « à proportion » de leur ratio par rapport à l'enveloppe globale. L'AFCAE est radicalement défavorable à cette mesure qui remettrait en cause le caractère incitatif du classement. L'application de ce « coefficient de proportionnalité » pourrait avoir comme conséquence que l'amélioration du travail d'un cinéma ne soit pas suivie d'effet financier. C'est le principe efficace d'émulation, avec une enveloppe globale qui a progressé au fur et à mesure que le travail des salles se bonifiait, qui a fait que le réseau Art et Essai français est aujourd'hui sans équivalent dans le monde. Avec la mise en place du « coefficient de proportionnalité », c'est l'étroite corrélation entre l'évolution du travail de diffusion des salles et l'évolution de l'enveloppe qui serait rompue. Le Conseil d'administration défend le principe que « d'une année sur l'autre, à travail Art et Essai égal, aide Art et Essai égale ».

Le dernier point, fondamental, correspond à la proposition N°2 de Patrick Raude, à savoir, pour la première partie de la proposition : « Appliquer des

seuils-planchers en pourcentage de séances Art et Essai pour les salles des catégories C, D, E. » Derrière ce libellé technique, se cache une question de fond éminemment politique qui n'a pas échappé à Patrick Raude. La question posée est la suivante : « Comment définit-on un cinéma Art et Essai ? À partir de quel seuil considère-t-on qu'un cinéma est classé Art et Essai ou pas ? » Aujourd'hui, pour Paris et les métropoles (salles de catégorie A), les cinémas doivent diffuser au moins 70% de séances de films recommandés Art et Essai ; pour les grandes villes (salles de catégorie B), le seuil est de 55%. Dans les deux cas, le système est clair, simple et n'est remis en cause par personne. En revanche, le système est complètement différent pour les salles des villes de périphérie (catégorie C), des villes moyennes (catégorie D) et des petites villes et zones rurales (catégorie E), soit au total 90% des établissements classés ! Dans chacune de ces catégories, les salles doivent atteindre un indice différent. L'indice d'un cinéma est « établi à partir du ratio entre le nombre de séances Art et Essai divisé par la moyenne de séances organisées par écran multiplié par un coefficient multiplicateur pour compenser l'effet cumulatif du nombre d'écrans ». Le système actuel pour les cinémas « hors grandes villes » comporte trois défauts. Le double système du pourcentage et de l'indice est incohérent, il n'y a pas de raison objective à ce qu'il y ait un traitement différencié entre les grandes villes et les autres unités urbaines. Le système de l'indice est illisible, ce qui pose de véritables problèmes de compréhension et de communication sur ce qu'est une salle Art et Essai, auprès des professionnels, sans parler de la presse, des élus... Le système de l'indice est inéquitable car, de fait, derrière le calcul de l'indice se cachent des pourcentages minima qui varient en fonction du nombre d'écrans de l'établissement. Aujourd'hui, en catégorie C, D, E, plus un cinéma a d'écrans, moins il doit faire de séances Art et Essai en pourcentage ! Ainsi, en catégorie C, un mono-écran doit-il programmer 37,5% de séances Art et Essai pour être classé, un cinéma de 3 écrans 18,70%, un cinéma de 6 écrans 12,5% et un cinéma de 9 écrans 8,3%. On le voit, les seuils sont très différents et très bas pour les établissements les plus importants, alors qu'il est exigé des mono-écrans le pourcentage le plus important. L'AFCAE propose un seuil plancher de 20% pour l'ensemble des cinémas « hors grandes villes ». Ce seuil correspond au marché actuel de l'Art et Essai en France. Nous proposons une dérogation pour les cinémas qui, en valeur absolue, proposent à leur public une offre importante de séances Art et Essai (1 500 annuelles pour les catégories C et D, 500 pour les catégories E). L'inquiétude de certains au sujet de cette proposition est que cela provoque la sortie du classement de certaines salles. Comme Patrick Raude, nous pensons, au contraire, que cette mesure serait incitative. Nous proposons d'ailleurs cette mesure sur les classements à venir avec information vers les salles concernées. Sur ce point précis, il était de notre responsabilité d'informer nos adhérents et de confirmer au CNC l'analyse de Patrick Raude sur les anomalies du système actuel avec des seuils variables en fonction du nombre d'écrans. La proposition alternative de Patrick Raude, à savoir un classement avec abattement de 50% de la subvention Art et Essai pour les salles en deçà du seuil de 20% des séances Art et Essai, ne nous satisfait pas car, encore une fois, il ne s'agit ni d'une question technique, ni d'un enjeu financier mais d'un point politique. Pour être crédible et juste, le classement doit s'appuyer sur des critères clairs et équitables. En prenant l'initiative de la mission Raude, le CNC a créé l'opportunité de simplifier le système, de mieux valoriser le travail des salles mais aussi d'en corriger les anomalies. Nous faisons ici le souhait que chacun de ces trois objectifs puissent être simultanément atteints.

Dans le même temps, le CNC nous a sollicités au sujet de son projet de réformer la recommandation Art et Essai des films, en envisageant de la réaliser en amont de la sortie, et non pas *a posteriori*, comme c'est le cas aujourd'hui. C'est à l'ordre du jour de notre prochain Conseil d'administration. Bonnes vacances à tous (quelle que soit votre catégorie).

François Aymé,
président de l'AFCAE



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU DE L'AFCAE

À la suite du renouvellement partiel de ses membres lors de l'Assemblée Générale du 10 mai 2016 à Cannes, le Conseil d'administration de l'AFCAE, réuni le 8 juin 2016, a élu son Bureau :

Président : François Aymé.

Vice-président : Martin Bidou.

Secrétaire général : Jimi Andreani.

Secrétaire générale adjointe : Christine Beauchemin-Flot.

Trésorier : Marc Van Maele.

Trésorier adjoint : Cyril Désiré.

Responsable et adjoint du Groupe Actions Promotion :

Emmanuel Baron et Jimi Andreani.

Responsable et adjoint du Groupe Patrimoine-Répertoire : Éric Miot en relation avec Régis Faure, représentant du Groupe au Conseil d'Administration.

Responsable et adjoint du Groupe Jeune Public :

Guillaume Bachy et Pascal Robin.

Responsable et adjoint du Groupe des Associations Régionales :

Rafael Maestro et Cyril Désiré.

Les 21 membres du Conseil d'administration :

Jimi Andréani, François Aymé, Guillaume Bachy, Emmanuel Baron, Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou, Laurent Coët, Alain Délage, Cyril Désiré, Régis Faure, Michel Ferry, Cathy Géry, Jean-Jacques Geynet, Cerise Jouinot, Stéphane Libs, Rafael Maestro, Sylvain Pichon, Pascal Robin, Marion Sommermeyer, Isabelle Tarrieux, Marc Van Maele.

Membres de droit :

Centre national du cinéma et de l'image animée - Xavier Lardoux
Ministère des Affaires Étrangères - Laurie Adès

Présidents d'honneur

Patrick Brouiller

Jean Lescure †

Membres d'honneur

Xavier Blom

Alain Bouffartigue

Simone Lancelot

RAPPORT MORAL 2015

présenté à l'Assemblée générale de Cannes le 10 mai 2016 par François Aymé

Pour l'AFCAE, 2015 constitue à la fois une année de transition et une période charnière. Nous avons salué l'an dernier le travail et le départ d'une belle équipe emmenée pendant plus de 20 ans par Patrick Brouiller, Alain Bouffartigue et Xavier Blom. Grâce à leur implication et à leurs convictions, l'AFCAE est devenue une structure incontournable, représentative de son secteur, et un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des distributeurs, des collectivités, capable de déployer sur l'ensemble des territoires des actions pérennes et efficaces.

Le 3 juin dernier, changement de génération : le Bureau a été renouvelé quasi intégralement. Comme je l'ai écrit dans mon premier édit de juillet : « Une page se tourne et le livre reste le même. » Car les fondations de notre association demeurent. À savoir, d'abord, nos valeurs : la diversité (des films comme des salles), la solidarité (entre nos adhérents et au sein de la filière) et la défense de l'intérêt général. Ces valeurs impliquent quelques principes et objectifs : l'encadrement de la concentration, l'aménagement culturel et social du territoire, la chronologie des médias et la nécessité d'une éducation au cinéma la plus large possible rattachée à la salle. Les deux clefs de voûte de notre association restant l'unité du mouvement Art et Essai et l'attachement au principe de la régulation. L'unité entre toutes les formes d'exploitation Art et Essai : quelles que soient leur taille, leur fréquentation, leur localisation ou leur forme juridique. La régulation, indissociable de l'exception culturelle, qu'il faut

sans cesse réajuster en fonction du contexte. Dans le passé, la création de l'ADRC, du Médiateur du cinéma, des engagements de programmation, des dispositifs d'éducation au cinéma, tout comme l'encadrement des créations de multiplexes et des « cartes illimitées » et la réforme Art et Essai de 2002, furent autant d'actions portées par une volonté politique ambitieuse, associée à un partenariat constructif des professionnels. Ces actions ont contribué à préserver, structurer et même développer l'exploitation Art et Essai. C'est dans cette histoire et cet esprit que nous nous inscrivons.

Le travail politique, ce fut d'abord en 2015 celui consacré à la mission confiée par le CNC à Patrick Raude et dédiée à « la simplification et à la modernisation du classement des salles Art et Essai ». Sur le fond, le Conseil d'administration s'est inscrit dans la continuité de l'esprit du classement actuel : une aide progressive et incitative qui prend en compte, à la fois, le potentiel, les spécificités et les moyens de chaque cinéma. Préalable indispensable, car si le classement Art et Essai est perfectible, il demeure la référence à l'échelle européenne par ses résultats. Cette mission doit donc être mise en œuvre avec finesse. Nous avons ensuite pris soin d'intégrer l'objectif de simplification posé par le CNC. La complexité du système actuel est pesante tant pour les services du CNC que pour les salles elles-mêmes. Elle nuit à la fois à la lisibilité du classement et au temps consacré à chaque dossier. Nous avons notamment proposé que les commissions régionales acquièrent une

véritable existence et autonomie juridique et que le traitement successif des dossiers en commission régionale, puis nationale, ne soit plus automatique mais sélectif. Nous avons mis l'accent également sur la nécessité d'une meilleure reconnaissance du travail d'animation et de communication des salles, sur une valorisation financière des labels, ainsi que sur la création d'une bonification spécifique pour le travail de diffusion des films à sorties réduites. Par souci d'équité, nous avons proposé une meilleure pondération du coefficient multiplicateur au profit des établissements de 1 à 3 écrans, sans pour autant modifier celui des cinémas de 4 écrans et plus. Par souci d'égalité, nous avons proposé que toutes les catégories géographiques soient soumises, de manière dégressive, à un seuil minimum exprimé pour tous en pourcentages des séances Art et Essai, avec une dérogation possible pour les salles assurant un nombre important de séances en valeur absolue. Enfin, compte tenu de la nécessité de développer un travail d'accompagnement de plus en plus soutenu, nous avons demandé une augmentation sensible de l'enveloppe globale prenant en compte la valorisation de nos propositions.

En marge de la mission Raude, mais en cohérence avec notre objectif d'améliorer la situation des salles Art et Essai et de répondre aux difficultés spécifiques des grandes villes, nous avons suggéré l'élargissement de l'aide à la programmation difficile aux salles des communes de plus 150 000 habitants.

RAPPORT MORAL 2015

(suite)

Deuxième dossier phare de la fin de l'année 2015 et de ce début d'année 2016 : les conventions CNC-État-Région pour la période 2017-2019. Indéniablement, pendant de nombreuses années, l'exploitation fut le parent pauvre de ces conventions. Nos partenaires publics traditionnels étaient le CNC et, pour certains cinémas, les communes, sans qu'il y ait toujours de liens ni de concertation entre ces partenaires. La signature de ces conventions est donc l'opportunité pour que les pouvoirs publics, les nouvelles Régions et les collectivités construisent de manière concertée, solidaire et complémentaire, une politique à moyen terme qui valorise une stratégie d'aménagement culturel du territoire. À travers, notamment, une aide à la modernisation des salles, un soutien aux associations régionales, aux dispositifs d'éducation au cinéma, ainsi qu'à l'étude d'un co-financement de postes de médiateurs Art et Essai (également proposé dans le cadre de la mission Raude).

Je ne reviendrai pas sur les autres dossiers politiques déjà évoqués dans le rapport d'activité. En revanche, il me semble opportun de rappeler la nécessité de concilier la défense des intérêts de chaque catégorie d'exploitants Art et Essai avec le besoin de cohésion et d'unité qui font toute notre force. Au cours de l'année, les différentes sensibilités du mouvement Art et Essai ont exprimé leurs inquiétudes. En mai dernier, l'association Cinémas 93 exprimait ses craintes sur le désengagement des collectivités dans le fonctionnement des cinémas municipaux ou associatifs. En septembre, lors du congrès de la FNCF, la petite exploitation lançait une vive alerte sur ses difficultés d'accès aux films et ses contraintes d'exploitation. En janvier 2016, un collectif des cinémas des grandes villes attirait l'attention sur ses difficultés spécifiques : coût du foncier, concentration, cartes illimitées et conditions d'accès aux films Art et Essai « porteurs »... Toutes ces inquiétudes sont aussi fondées que légitimes. Nous pouvons simplement nous dire, aujourd'hui, ensemble, qu'elles peuvent et doivent être portées par l'AFCAE. Parce que c'est son rôle mais surtout parce que l'AFCAE, par son envergure et son histoire, pèse dans les débats, tout en préservant les intérêts de tous les adhérents.

2015 fut également l'année de l'installation d'une nouvelle équipe. Après une élection à la présidence aux résultats serrés, les débats au cours de l'année écoulée furent souvent tendus mais chacun a pu s'exprimer librement et toutes les décisions importantes ont été prises sur la base d'un vote majoritaire. Ces décisions ont notamment entraîné la mise en place de premiers changements dans le quotidien de notre structure. Il s'est agi de s'appuyer sur le socle de nos activités (les groupes de soutien, le Festival *Télérama*, les rencontres Art et Essai de Cannes...), en y apportant quelques nouveautés.

Parmi celles-ci : l'envoi d'un relevé de décisions synthétique après chaque Conseil d'administration, le remplacement du Concours de nouvelles Jean-Lescure par un Prix Jean-Lescure des cinémas Art et Essai, l'élargissement des salles participantes au Festival *Télérama/AFCAE* avec un assouplissement de ses règles, l'arrivée de nouvelles recrues, le remplacement de certains prestataires après appel d'offres, la création d'une page Facebook, l'augmentation du nombre de films soutenus, la baisse du prix des documents de soutien, la mise en ligne du Catalogue Jeune Public, la création d'un Rendez-vous des exploitants Art et Essai à Cannes... Ces nouveautés ont pour objectif d'entretenir un lien plus étroit et régulier avec les adhérents, de s'adapter aux nouveaux modes de communication et, enfin, de donner une meilleure visibilité à nos actions et à notre structure. Ce n'est que le début d'une dynamique indispensable pour améliorer l'image de l'Art et Essai, auprès des spectateurs, des médias et des élus. Tout en s'attaquant à la question primordiale du renouvellement du public.

En tant que président, ce qui m'a frappé durant l'année écoulée, et ce qui me frappe encore après avoir écouté chacun de nos rapports, c'est le décalage entre la réalité du travail de diffusion et d'accompagnement des films que nous mettons en œuvre dans chacun des 1 154 cinémas Art et Essai et la perception biaisée, voire caricaturale ou fantasmée, de l'Art et Essai que l'on peut lire dans la presse ou entendre de la part d'une partie du public. Autant les spectateurs assidus de nos salles connaissent et apprécient notre travail, autant les autres ont souvent une image austère, désuète et, pour tout dire, peu attractive de l'Art et Essai. Si quelques journalistes cherchent à rendre intelligibles le rôle et la place des salles Art et Essai, combien sont convaincus d'avoir les réponses avant de poser leurs questions ? Et combien cherchent à créer le "buzz" par une nouvelle polémique au lieu d'éclairer le lecteur ?

Sur ce sujet, nous avons un défi collectif à relever. Il est le préalable indispensable au renouvellement du public. Le réseau des cinémas Art et Essai français est le plus dense au monde, Paris est la capitale des cinémas, nous ne le disons pas assez. Nous ne l'expliquons pas assez. Les circuits ont fait leur révolution en 20 ans avec l'implantation des multiplexes. Dans le même temps, des centaines de cinémas indépendants se sont renoués, agrandis, non seulement avec le souci du confort mais aussi celui de la convivialité et d'une certaine identité. Nous ne le disons pas non plus assez. Notre programmation est bien souvent un compromis entre nos choix artistiques, les contraintes de nos modèles économiques et les exigences des

distributeurs. Nous devons faire de la pédagogie afin que l'exploitation Art et Essai ne soit pas régulièrement désignée de manière manichéenne comme le bouc émissaire de certains échecs. Nos salles assurent la diffusion des films dans toute sa diversité sur l'ensemble du territoire, contribuent à une animation culturelle permanente de nos communes en tissant des relations privilégiées avec les associations, les établissements scolaires, les structures sociales, les commerçants de centre-ville... Nous savons tous tout cela, par cœur. Il faut néanmoins, inlassablement, le réexpliquer, en particulier aux élus qui peuvent, du jour au lendemain, donner leur accord à la création de multiplexes au détriment des cinémas existants, diminuer ou supprimer une modeste subvention de fonctionnement ou encore, dans le cadre d'une délégation de service public, remercier un exploitant dévoué pour faire l'économie de quelques milliers d'euros, ruinant ainsi en un trait de plume le travail de fond accompli pendant des années. Il y a bien là une bataille de l'image et de l'information à mener. Et si chacun peut y contribuer localement, cela doit être pour l'AFCAE, à l'échelle nationale, un chantier prioritaire à mener à court terme.

Pour conclure, j'aimerais évoquer la mission dédiée à « La salle de demain », confiée à Jean-Marie Dura par le CNC. Si nous sommes bien conscients de la nécessité de réinventer l'architecture, l'ambiance, l'accueil, les services ou la communication de nos cinémas, le préalable indispensable à la pérennité de nos lieux demeure le maintien d'une régulation du marché et la solidité d'un modèle économique, basé notamment sur un nombre suffisamment attractif d'écrans et la capacité, en personnel, à accompagner les films. Si l'on imagine la salle de demain comme un lieu confortable, agréable, où des films « prêts-à-diffuser » ont pris le dessus sur les œuvres originales et singulières, il suffit de passer la frontière de quelques pays européens pour en mesurer les conséquences sur la production et le réseau de salles Art et Essai. Si l'on imagine les salles de demain avec des programmations variées, où l'*entertainment* et l'artistique peuvent se côtoyer, alors il faut préserver le travail d'artisan des salles Art et Essai. Des salles qui, dans la durée, cultivent un public et lui distillent confiance, complicité et curiosité. Des salles animées, au quotidien, par des exploitants à la passion virale qui entretiennent une réelle proximité avec leurs spectateurs. L'une de nos missions principales à l'AFCAE est bien de soutenir, d'accompagner, de fédérer, de représenter et de défendre cette énergie communicative que nous déployons au service des films, des spectateurs et des territoires.

RENCONTRES ART & ESSAI DE CANNES 2016



L'Effet aquatique a été présenté avec émotion en ouverture des Rencontres par (de g. à dr.) : Xavier Hirigoyen, Jean-Luc Gaget, Jean Labadie, Patrick Sobelman, Thierry Frémaux, François Aymé, Emmanuel Baron, Jimi Andréani.

Les Rencontres Nationales Art et Essai ont réuni cette année plus de 800 professionnels de l'exploitation, de la distribution et de la production, ainsi que des cinéastes et des représentants des principales institutions et organisations du secteur.

Grâce au Festival de Cannes, à son président, Pierre Lescure, et à son délégué général, Thierry Frémaux, et à leurs équipes, qu'il faut encore remercier, l'AFCAE a pu proposer, en avant-première, la projection de 9 films des différentes sélections (hors compétition officielle) :

L'Effet aquatique de Solveig Anspach (Quinzaine des Réalisateurs), *Captain Fantastic* de Matt Ross (Un Certain Regard), *La Danseuse* de Stéphanie Di Giusto (Un Certain Regard), *Clash* de Mohammed Diab (Un Certain Regard), *Une semaine et un jour* d'Asaph Polonsky (Semaine de la Critique), *Voyage à travers le cinéma français* de Bertrand Tavernier (Cannes Classics), *Ma vie de courgette* de Claude Barras (Quinzaine des Réalisateurs), *Neruda* de Pablo Larraín (Quinzaine des Réalisateurs), *Harmonium* de Kôji Fukada (Un Certain Regard).

Les réalisateurs Bertrand Tavernier, Mohammed Diab, Claude Barras, Kôji Fukada, la réalisatrice Stéphanie Di Giusto, le producteur Patrick Sobelman, les scénaristes Jean-Luc Gaget et Céline Sciamma, ainsi que les distributeurs Jean Labadie, Éric Lagesse, Thierry Laurentin, Thomas Legal, Arnaud Tignon et Élise Dansette sont venus présenter leurs films.

L'AFCAE À CANNES

Le rendez-vous des Exploitants Art et Essai



Cette année, un nouvel espace favorisant la convivialité et les échanges était dédié à l'accueil des adhérents et des partenaires du mouvement, pendant toute la durée du Festival de Cannes.

Ont été organisés des cocktails avec nos partenaires (SDI, CICAIE, VO/Condor, *Positif*) et des ateliers (*Télérama*, Agence du Court métrage). Lors des cocktails, des vins partenaires de l'AFCAE ont été dégustés : Château Branaire-Ducru (Grand Cru Classé, Saint-Julien, Médoc), Château Saïdouk (Médoc), Château Livran (Médoc), Château Chauvin (Grand Cru Classé, Saint-Émilion), Château Marojallia (Margaux), Château Gravas (Sauternes), Château Fonréaud (Listrac-Médoc), Cos Labory (Grand Cru Classé, Saint-Estèphe).

Partenariat avec Debrieffilm

Pendant toute la durée du Festival, Aurélien Dauge pour Debrieffilm a été à la rencontre des exploitants Art et Essai pour qu'ils partagent leurs impressions sur leurs films "coup de cœur". De nombreux exploitants ont été filmés à cette occasion :

- Luc Lavacherie (Gallia à Saintes),
- Guillaume Bachy (Cinéma du Palais à Créteil),
- Cathy Géry (Le Rex à La Réole),
- Michel Ferry (Les Carmes à Orléans),
- Cyril Désiré (Le Navire à Valence),
- Vanessa Ode (Cap Cinéma),
- Mario Fortin (Cinéma du Parc à Montréal),
- Detlef Rossmann (président de la CICAIE),
- Alain Bouffartigue (Ciné 32 dans le Gers),
- Stéphane Libs (les Cinémas Star de Strasbourg),
- Éric Jolival (Le Capitole à Suresnes),
- Stéphanie Coly (Studio 7 à Auzielle),
- Emmanuel Baron (VEO),
- Boris Thomas (Ciné Saint-Leu à Amiens),
- Nicolas Chemin (cinéma François Truffaut à Chilly Mazarin),
- Jean-Sylvain Minssen (Le Sémaphore à Nîmes)
- Jimi Andreani (Le Cinématographe à Château-Arnoux).

Toutes les interviews sont visionnables sur la page Facebook de l'AFCAE.

Stand au Marché du film

L'AFCAE et la CICAIE ont accueilli les adhérents et les partenaires de l'Art et Essai tous les jours, afin de permettre de rencontrer nos équipes et de s'informer sur les actions réalisées par l'AFCAE tout au long de l'année.

Photos des Rencontres de Cannes, pp. 5 à 9 : © Éric Bonté/1000images

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Les membres du Bureau de l'AFCAE ont présidé l'Assemblée générale. De g. à dr. : Jacques Fretel, Marc Van Maele, Christine Beauchemin-Flot, Jimi Andréani, François Aymé, Martin Bidou, Emmanuel Baron, Guillaume Bachy et Cyril Désiré.

L'Assemblée générale annuelle de l'AFCAE, clôturée par la présidente du CNC, Frédérique Bredin, s'est tenue en présence, notamment, de Laurence Franceschini, nouvelle Médiatrice du Cinéma, Patrick Raude, président de la Commission d'aide sélective à la modernisation des salles du CNC et auteur du rapport sur « Le soutien aux salles Arts et Essai », Alain Auclair, président de la Commission Art et Essai, Xavier Lardoux, directeur du Cinéma du CNC, Corentin Bichet, nouveau chef du Service de l'exploitation, Dorothee Duval, chargée de mission au CNC sur l'Art et Essai, Richard Patry et Marc-Olivier Sebbag, respectivement président et délégué général de la FNCE, Aline Rolland et Stéphane Libs, co-présidents du SCARE, ainsi que Jean-Michel Gevaudan, délégué général de l'ADRC. On notera également, parmi les membres d'honneur, les présences amicales d'Alain Bouffartigue et de Simone Lancelot.

L'Assemblée générale, qui a procédé comme chaque année au renouvellement partiel du CA, a permis d'examiner les actions de l'AFCAE. Toutefois, avant d'entrer dans le vif des débats, une minute de silence a été respectée en hommage à deux grandes figures proches de l'Art et Essai, disparues en cours d'année, Jean-Marie Rodon, ancien exploitant de salles et co-fondateur des « Cinémas Action », et Jean-Jacques Bernard, journaliste partenaire du mouvement Art et Essai de longue date. Cette assemblée aura également été l'occasion de saluer chaleureusement le départ de Michel Humbert et Jacques Fretel, dont c'était le dernier mandat d'administrateurs.

S'en est suivi l'exposé des différents rapports (tous disponibles dans l'espace adhérents du site internet de l'AFCAE), appuyés cette année par des présentations visuelles sur l'écran de la salle Debussy : rapport d'activité par Jimi Andréani et Christine Beauchemin-Flot, rapports des groupes Actions Promotion par Emmanuel Baron, Jeune Public par Guillaume Bachy, Patrimoine/Répertoire par Jacques Fretel et Associations Régionales par Cyril Désiré. Le rapport financier a ensuite été présenté par Marc Van Maele, avant d'être soumis au vote, tout comme le rapport moral de François Aymé, président de l'Association. Marqué par une abstention, c'est ce dernier rapport qui a ouvert les débats de l'Assemblée Générale 2016.

Valorisation des labels

Le vote du rapport moral a été suivi d'une discussion sur les labels, le calcul de la cotisation à l'AFCAE et les rapports de l'Association avec les distributeurs.

Au sujet des labels, François Aymé a rappelé que l'une des propositions de l'AFCAE est leur valorisation financière. Il évoque également la possibilité de mettre en place une bonification pour les salles diffusant des films Art et Essai, labellisés Recherche et Découverte, à sortie réduite. De la sorte, plus un exploitant diffuserait des films sortis sur moins de 70 écrans, plus sa subvention augmenterait. Au sujet des cotisations calculées sur la base de la subvention Art et Essai, François Aymé a défendu le système en rappelant : « Il y a une raison logique, [...] les personnes qui reçoivent une aide plus importante contribuent de manière plus importante. Les personnes qui ont moins d'aide ont moins de moyens pour adhérer à l'AFCAE. Sachant que l'AFCAE a une mission sur la gestion de la recommandation des films donc il y a quand même un lien organique entre l'AFCAE et la recommandation des films. »

Quant aux relations avec les distributeurs, François Aymé a répondu en indiquant : « L'AFCAE est une association qui défend les exploitants Art et Essai d'un point de vue politique, auprès des collectivités et des autres organisations, et qui organise des actions. Mais nous ne nous substituons pas au travail de

négociation et de programmation que chaque exploitant ou chaque programmeur fait avec les distributeurs, ce n'est pas notre rôle, nous ne sommes pas programmeurs. »

Renouvellement du public

Le principal sujet de discussion en termes de temps de parole aura été la question du renouvellement du public et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Cette question a notamment été évoquée par Gérard Ducatel, exploitant à Verdun-sur-Garonne. S'il a félicité le travail de l'AFCAE, en particulier l'initiative des documents « Ma P'tite Cinémathèque » jusqu'à la fin de l'école primaire, il s'est ému du désengagement des départements et des établissements scolaires du dispositif Collège et Cinéma, qui met à mal les efforts de longue haleine effectués en faveur de l'éducation et de la formation à l'image, au moment où les élèves entrent dans l'adolescence. À sa question de savoir quelles peuvent être les solutions pour relancer l'accompagnement de cette tranche d'âge, Guillaume Bachy, responsable du Groupe Jeune Public, a mis en avant les premières expérimentations mises en œuvre dans l'année, dont le programme *Mutations en Court*, monté avec l'Agence du Court-Métrage, spécifiquement destiné aux pré-ados et adolescents. Pour ce qui est des outils marketing, G. Bachy a reconnu que l'AFCAE était, à l'égard des adolescents, dans une période d'expérimentation, afin de tester ce qui marche ou non auprès de ce public volatil, avec notamment la réalisation de bandes-annonces décalées, la distribution par les salles d'autocollants dans les lycées promouvant le programme, la mise en place d'un jeu concours sur Facebook à l'occasion de la sortie du film *Chala*, ou plus récemment encore un essai de partenariat avec des youtubeurs. François Aymé a abondé dans ce sens, tout en nuancant le constat de désengagement des départements. Selon lui, la reconquête du jeune public et des adolescents passe par un travail de sensibilisation des élus : « La génération d'élus de nos jours n'est pas celle des années 90 qui avait pu être formée par les ciné-clubs dans les années 70. On a des élus qui sont moins cinéphiles, ça c'est clair, moins attentifs, ils ne comprennent pas forcément les subtilités du classement Art et Essai, de la loi Sœur, de l'ADRC, du fond de soutien... » Pierre-Alexandre Moreau, des Cinémas Studio de Tours, finissait par évoquer l'idée de la création d'un sous-groupe dédié à des actions en faveur du jeune public, en l'élargissant même à la frange 15-25 ans.

Médiation du cinéma

En un court échange entre Luigi Magri et François Aymé, la question des relations parfois difficiles entre exploitants et distributeurs pour l'accès au film a été abordée, le temps de rappeler l'importance du poste de Médiateur du cinéma, désormais occupé par Laurence Franceschini. Le directeur du cinéma Jacques Tati de Tremblay-en-France a demandé plus d'informations sur le processus de médiation pour les salles situées en milieu rural et semi-rural, affirmant que « les tensions qui existent entre distributeurs et salles ne s'exercent pas uniquement sur des grandes villes, elles existent un peu partout malheureusement aujourd'hui, notamment lorsque des circuits conjuguent films généralistes et Art et Essai. » Il a reconnu le travail de terrain des associations régionales, mais a sollicité une plus grande visibilité de l'AFCAE, à l'aide notamment d'une amélioration des outils de communication sur le sujet. Espérant ainsi qu'un nombre croissant de petites salles soient sensibilisées à l'utilité et à l'efficacité de la médiation, et n'abandonnent pas dans leurs difficultés d'accès aux films, notamment par méconnaissance de leurs droits.

Engagements de programmation

Concernant le point crucial des engagements de programmation, François Aymé a rappelé que les Assises du Cinéma avaient repris entre le 21 mars et le 4 mai 2016. En mettant l'accent sur la durée exceptionnelle de la douzaine de réunions qui ont rassemblé une vingtaine d'organisations professionnelles, le président de l'AFCAE a annoncé la signature le vendredi 13 mai à Cannes d'un accord professionnel inédit sur le renforcement des engagements de programmation des exploitants et la création des engagements de diffusion : « *Il y a eu un accord avec des engagements de programmation, d'une part, mais aussi des engagements de diffusion, notamment du côté des films Art et Essai porteurs de plus*

de 175 copies dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants. [...] C'est un compromis. Il y a eu un nombre d'heures assez impressionnant de discussions, de négociations et on peut être un peu frustré que les engagements de diffusion de la part des distributeurs pour améliorer l'accès au films sur le territoire, pour assouplir les règles de programmation dans les mono écrans, dans les deux écrans, qui font partie de nos priorités, ne soient pas marqués noir sur blanc dans le présent accord. Mais c'est un point d'étape, les Assises vont reprendre après le Festival de Cannes et notamment concernant la Mission Raude, et on compte bien défendre ces points-là, aux côtés d'autres organisations professionnelles qui partagent ces points de vue ; que ce soient la FNCF, le SCARE ou le GNCR. »

EXTRAITS DU DISCOURS DE FRÉDÉRIQUE BREDIN



Pour la troisième année consécutive, Frédérique Bredin, présidente du CNC, est intervenue devant les exploitants Art et Essai à la fin de l'Assemblée générale de l'AFCAE.

L'intégralité de son discours est disponible sur le site de l'AFCAE, sur la page des Rencontres de Cannes 2016.

Fond IFCIC à la transmission des salles

Nous avons mis en place, avec la complicité de Florence Philbert, nouvelle directrice de l'IFCIC – que je remercie –, l'aide à la transmission des salles à de jeunes exploitants, et aussi des moins jeunes. Les salles, petites et moyennes, on le sait, sont les piliers du mouvement Art et Essai. D'ores et déjà, le fond IFCIC a été attribué à deux jeunes repreneurs. Mais je compte sur vous tous, au sein de l'AFCAE, pour promouvoir ce dispositif, pour le faire connaître d'avantage. Il est essentiel à l'avenir de nos salles, et il peut grandement faciliter l'émergence de nouvelles générations de "culture" Art et Essai, avec ses valeurs qui font toute la force de la cinéphilie en France.

Aide à l'accessibilité aux salles

Deuxième engagement que j'ai pris devant vous : celui de vous aider dans le chantier citoyen de l'accessibilité des salles aux personnes handicapées, et je suis heureuse que les premières aides aient été attribuées. Depuis 2015, 19 salles ont été aidées pour un montant moyen de 180 000 euros.

Service civique

François Aymé le sait, ainsi que toute son équipe : nous sommes prêts à permettre à des jeunes du Service Civique de favoriser l'accueil des personnes handicapées dans vos salles. Cela peut être une aide très importante concrètement. Ce service

civique est aussi une belle opportunité de former de nouveaux ambassadeurs, de nouveaux médiateurs pour le cinéma. Rappelons-nous que François Hollande a annoncé qu'il voulait considérablement élargir le Service Civique, voire le généraliser d'ici 2018. C'est un grand chantier qui peut aider à donner un nouvel élan à toutes nos salles. Nous avons mené quelques expériences de ciné-clubs dans les établissements scolaires, pour relancer cette belle tradition qui a permis à tant de générations de découvrir et d'aimer le cinéma. Mais ces expériences doivent être développées avec vous, en lien avec vos salles. C'est pourquoi nous souhaitons que vous y soyez étroitement associés, que vous y participiez, plus encore, que vous vous l'appropriiez. Afin de former, de rencontrer ceux qui seront le public de demain.

Animateurs culturels

Vous le faites déjà, pour certaines salles, avec vos propres animateurs. Je souhaite vous soutenir dans cette démarche. C'est pourquoi j'ai décidé une chose à la fois symbolique et importante : c'est d'intégrer, dans les prochaines conventions que le CNC va signer avec toutes les Régions de France, l'action menée par les salles Art et Essai, en soutenant l'emploi d'animateur que vous financez. Il s'agit de reconnaître le rôle fondamental que jouent les salles Art et Essai pour attirer le public dans les salles, les animer, faire découvrir aux spectateurs des œuvres de tous les horizons et former les plus jeunes. Il s'agit de développer cette action en vous aidant concrètement à financer de nouveaux emplois d'animateur culturel grâce à des nouvelles aides qui pourront être prévues dans ces prochaines Conventions (2017-2019) que signera le CNC avec les treize nouvelles Régions. Il s'agit d'encourager les Régions à le faire, à nos côtés. Puisque, vous le savez, le principe de ces conventions est le « 2 pour 1 » : quand la Région met 2 euros sur une action prévue dans la convention, le CNC abonde systématiquement d'un euro supplémentaire. Et j'ai vu dans le tour de France que le CNC a fait dans les différentes Régions que cette mesure était très attendue, par vous, sur le terrain. Et je suis heureuse de pouvoir vous l'annoncer aujourd'hui officiellement.

Fin des VPF

Autre sujet important dans notre bilan commun qui illustre votre sens de la responsabilité : les VPF. Vous participez au Comité de Concertation Numérique qui a publié en janvier dernier son recommandation importante, demandant à toutes les salles une transparence auprès des distributeurs acquittant les VPF sur l'amortissement du matériel

numérique. Je vous en remercie et tiens d'ailleurs à ce que ce Comité reprenne ses travaux avant l'été afin d'anticiper au mieux la fin des VPF.

Cartes illimitées

Je souhaite également rappeler que, sous l'impulsion du gouvernement, et avec la mobilisation de nombreux acteurs, dont l'AFCAE, le Parlement a adopté une disposition importante dans la loi Création. Il s'agit de clarifier les relations financières entre les opérateurs proposant les cartes illimitées et les exploitants dits "garantis", qui sont très souvent, comme vous le savez, des salles Art et Essai. C'est un pas important qui a été fait par le législateur et qui sera applicable dès le nouvel agrément de ces cartes par les pouvoirs publics, dans moins de deux ans.

Second volet des Assises

Enfin, la participation du mouvement Art et Essai aux négociations qui ont eu lieu dans le cadre du 2^{ème} volet des Assises est particulièrement cruciale. Cette négociation a pour but de parvenir à un accord interprofessionnel que nous espérons tous, pour l'accès des salles aux films et des films aux salles, notamment Art et Essai, dans les zones rurales et dans les petites agglomérations de moins de 50 000 habitants. Je ne peux pas vous en dire plus à l'heure où je vous parle, mais j'aimerais saluer la responsabilité des professionnels, et notamment du mouvement Art et Essai, qui ont montré leur sens de l'intérêt général.

La nouvelle Médiatrice du cinéma

Je veux saluer le travail déjà accompli en si peu de temps par la nouvelle Médiatrice du cinéma, Laurence Franceschini, que je remercie infiniment. Nous souhaitons tous renforcer l'action du Médiateur du cinéma, à la fois sur les engagements de diffusion, mais aussi sur la problématique des salles mono-écran ou de 2 écrans afin d'améliorer leur manière de travailler.

Réforme du classement Art et Essai

Je veux remercier profondément Alain Auclair, qui préside la Commission nationale Art et Essai, depuis un an, avec beaucoup de passion et de professionnalisme. Il a beaucoup œuvré ces derniers mois, tout comme le Conseil d'administration de l'AFCAE, pour nourrir la réflexion de modernisation du classement Art Essai que nous souhaitons tous. Comme vous le savez, notre classement Art et Essai était devenu d'une étonnante complexité, fruit d'ajustements successifs depuis la naissance du soutien public aux salles Art et Essai, en 1962. ➤

EXTRAITS DU DISCOURS DE FRÉDÉRIQUE BREDIN (SUITE)

C'est pourquoi j'ai confié à Patrick Raude une mission de réflexion pour renforcer, moderniser et simplifier le classement Art et Essai, qui n'avait pas été réformé depuis quinze ans. Les objectifs étaient clairs : donner plus de clarté, plus de lisibilité pour insuffler rapidement une nouvelle dynamique au classement Art et Essai. Je veux ici le remercier très chaleureusement. La tâche a été colossale, comme l'atteste son rapport : 55 pages sans les annexes. Les équipes du CNC mèneront, avec vous tous, une concertation approfondie, à la suite de sa publication officielle, juste après le Festival de Cannes. Je souhaiterais juste revenir sur les quelques principes qui ont présidé à sa mission. Et réaffirmer solennellement le soutien du CNC à l'Art et Essai. L'Art et Essai a une identité très forte en France. Il est né, on le sait, de la coopération entre les

critiques de cinéma et les exploitants de salles dès la fin des années 1940. L'Art et Essai, n'est pas un métier, c'est une vocation, un engagement. Avec pour devise, quatre grands principes, qui me sont chers : l'exigence pour tous, l'ouverture au monde, la formation du public et la découverte de nouveaux publics. Et je tiens à réaffirmer devant vous l'attachement du CNC à tous ces principes, et le soutien du CNC à l'Art et Essai. C'est pourquoi, je voudrais vous dire dès à présent, avant même que la concertation ne commence sur la réforme à venir, que cette réforme que nous allons mener, ne se fera pas à enveloppe constante – comme je l'avais annoncé. Au contraire, je veux vous dire que cette réforme se fera, avec plus de moyens. Je prends dès à présent l'engagement que cette réforme nous la mènerons, bien sûr, dans un souci d'exigence, mais

que les moyens mis par le CNC pour soutenir l'Art et Essai seront renforcés. Le CNC augmentera son soutien à hauteur de 500 000 euros.

Prix de la Salle Innovante

Je voudrais vous annoncer quelque chose de nouveau, qui me tient à cœur et qui a aussi une dimension symbolique. Le CNC va mettre en place un « Prix de la Salle Innovante ». Je l'avais annoncé au Congrès de Deauville. Il sera remis par un jury très large avec des cinéastes, des architectes, des élus, des journalistes, lors du prochain Congrès des exploitants en septembre prochain. Ce sera l'occasion, pour nous, de valoriser le travail que chacun accomplit sur le terrain. Il sera doté de 10 000 euros et d'une campagne de communication pour la salle gagnante.

INTERVENTION DE PATRICK RAUDE



Suite à l'intervention de Frédérique Bredin, Patrick Raude est venu présenter en exclusivité les grandes lignes de son rapport sur le soutien aux salles Art et Essai.

Compte rendu du Rapport p. 17 de ce numéro du *Courrier de l'Art et Essai*.

Intégralité du rapport sur le site de l'AFCAE, rubrique « Ressources/Études et Rapports ».

INTERVENTION DE LAURENCE FRANCESCHINI



En effet, la médiatrice note une trop fréquente hésitation à saisir la Médiation du Cinéma de la part de certains exploitants, peu informés de leurs droits ou défaitistes quant aux chances de réussite des négociations avec les distributeurs.

Pour inverser cette tendance, elle a annoncé réfléchir, avec Frédérique Bredin, à la refonte du site internet de la Médiation. De même, elle a promu l'utilisation de Skype et des médiations par téléphone quand les conditions s'y prêtaient, afin d'éviter des trajets complexes et onéreux pour certains exploitants.

Enfin, avant de dévoiler son premier rapport annuel, elle a annoncé sa volonté de mettre en place un suivi des médiations, sous forme de formulaires envoyés aux différentes parties après l'issue des négociations, pour que les effets de ces discussions puissent s'inscrire dans la durée.

Compte rendu du Bilan 2015 de la Médiatrice p. 20 de ce numéro du *Courrier de l'Art et Essai*.

Intégralité du rapport sur le site de l'AFCAE, rubrique « Ressources/Études et Rapports ».

Pour sa première intervention aux Rencontres Art et Essai de Cannes en tant que nouvelle Médiatrice du cinéma, Laurence Franceschini s'est attachée à mettre en avant le caractère innovant de sa mission, sans cesse évolutive depuis sa création en 1982, et s'est félicitée de constater que son travail permettait d'éviter la judiciarisation des rapports entre exploitants et distributeurs, et donc d'apporter une amélioration des relations entre les acteurs du circuit. Ainsi, elle a encouragé la pratique de la Médiation, en arguant que plus de la moitié aboutissaient à des conciliations, signe évident de son efficacité.

LE COURRIER
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
ART & ESSAI

12 RUE VAUVENARGUES 75018 PARIS

Tél. : 01 56 33 13 20

Fax : 01 43 80 41 14

afcae@art-et-essai.org

www.art-et-essai.org

Gérant : François Aymé.

Coordination : Elsa Piacentino.

Ont participé à ce numéro :

François Aymé, Renaud Laville,
Emmanuel Rasiengas, Anne Pouliquen,
Benoit Calvez, Juliette Le Baron,
Émilie Chauvin, Justine Ducos,
Boris Barbiéri.

ISSN n° 1161-7950

Avec le concours du



TABLE RONDE

L'EXPLOITATION ART ET ESSAI EN EUROPE



L'objectif de cette table ronde, au sujet inédit à Cannes, était de dresser un panorama international des problématiques et des expériences de l'Art et Essai à l'échelle européenne.

Autour de la table étaient présents : **Detlef Rossmann** (président de la CICAIE, cinémas Casablanca et Wall Kino à Oldenburg, Allemagne), **Christian Bräuer** (secrétaire général d'Europa Cinemas, président du Yorck Kinogruppe, président d'AG Kino, Allemagne), **Pedro Barbadillo** (fondateur du réseau Cinearte, Cinéma Cineciutat à Palma de Majorque, Espagne), **Domenico Dinoia** (président de la FICE, Cinémas Massimo Troisi et Palestrina de Milan, Italie), **Hrvoje Laurenta** (cinéma Kino Europa de Zagreb, Croatie) et **Agnès Salson** (Tour d'Europe des cinémas). Le débat était animé par **Domenico La Porta** (plateforme cineuropa.org).

Le premier intervenant, **Detlef Rossmann**, a noté que, si la production de films Art et Essai a triplé à travers l'Europe entre 1955 et 2014, via des fonds de soutiens nationaux, les entrées n'ont pas suivi cette courbe ascendante. Detlef Rossmann annonce que la CICAIE a pris l'initiative de lancer une Journée du cinéma Art et Essai européen (*European Art Cinema Day*) qui se déroulera sur tout le continent le dimanche 9 octobre afin de montrer l'ampleur et le dynamisme de notre réseau au service de la diversité et de l'aménagement culturel du territoire. En parallèle, il a appelé à la dénonciation du *Digital Single Market* (DSM), qui vise à abolir les droits territoriaux de diffusion des films, et les rendre ainsi disponibles dès leur sortie nationale dans toute l'Europe. Pour contrer ce type de projet, symbolisé aujourd'hui par les plateformes de type Netflix ou Amazon, il s'agit de défendre la chronologie des médias, et de rendre la salle de cinéma plus attractive.

Christian Bräuer a commencé par déplorer que le marché des salles Art et Essai européennes soit si fragmenté. Sa mission, avec Europa Cinemas dont il est le secrétaire général, est justement d'unifier les écrans au niveau européen. Pour ce faire, sont organisées des conférences visant à soutenir les exploitants aux parcours les plus exemplaires. Christian Bräuer s'inquiète d'un changement de contact à la Commission Européenne, qui semble se diriger vers une nouvelle stratégie, et un investissement massif, voire exclusif, dans la diffusion des films européens d'Art et Essai en ligne, risquant de réduire sévèrement le soutien alloué aux salles.

Domenico Dinoia a présenté le modèle de l'Art et Essai italien. Créé en 1975, le réseau FICE compte aujourd'hui 800 cinémas. Pour pouvoir se réclamer de l'appellation Art et Essai, un exploitant doit faire une demande auprès du Ministère de la Culture. Une fois la demande acceptée, il est soumis à une période d'essai de deux ans durant laquelle il s'engage notamment à diffuser des films Art et Essai sur 70% des journées d'ouverture dans les villes de plus de 40 000 habitants, et 50% dans les villes de moins de 40 000 habitants. Les salles Art et Essai italiennes réalisent entre 15 et 20% du nombre total d'entrées. Le soutien du Ministère se concrétise par une enveloppe de 5 millions d'euros à répartir entre les salles, et un crédit d'impôt de 7%. Mais la situation risque de se dégrader avec la discussion actuelle au Parlement d'un projet de loi relatif au cinéma. En l'absence d'un Médiateur du cinéma en Italie, le débat est inégal, et une première version du texte avait fait disparaître le concept de films et salles Art et Essai. Domenico Dinoia rejoint les craintes de Christian Bräuer : en Italie, comme à Bruxelles, la salle tend à être considérée comme un support de diffusion comme un autre, parmi les tablettes, les téléphones ou les plateformes numériques.

Pour **Pedro Barbadillo**, la situation est différente puisqu'il n'existe pas en Espagne de classification Art et Essai. Le terme désignait, à la fin de la dictature de Franco, des films minoritaires ayant échappé à la censure, et a ensuite servi à « ghettoïser » les films érotiques, jusqu'à la fin des années 70. Les cinémas qui diffusent des films répondant aux critères de l'Art et Essai cohabitaient plutôt bien avec les multiplexes, jusqu'à l'arrivée de la digitalisation, qui a entraîné la fermeture de près de la moitié de ces salles en 12 ans, passées de 1 200 à 680. Pedro Barbadillo rappelle la faillite du circuit Renoir, le plus grand circuit indépendant du pays avec 170 écrans, qui a dû fermer près de 80% de son parc en 2013. Pourtant, au milieu de ce marasme, l'une des salles de ce circuit, le Renoir Palma, a connu un sort un peu différent. Fermée en mai 2012, elle a reçu le soutien d'un comité citoyen d'environ 1 500 spectateurs, qui a racheté le cinéma à hauteur de 100 euros chacun, pour lui permettre de réouvrir ses portes trois mois plus tard à peine. Bel exemple, suivi dans la foulée pour une salle madrilène. De ces deux cinémas est né un mouvement, devenu association en 2014, Cine Arte, qui regroupe aujourd'hui 32 cinémas, qui font partie désormais du réseau Europa Cinemas, et sont membres de la CICAIE depuis quelques mois. Pedro Barbadillo estime à environ 66 le nombre de salles Art et Essai (10% du parc espagnol). La situation n'est pas facilitée par les relations tendues avec les distributeurs, qui réclament 50% des recettes, et jusqu'à 60% en deuxième et troisième semaine d'exploitation.

Créée en 2014, l'association croate présidée par **Hrvoje Laurenta** compte aujourd'hui 47 cinémas dans 36 communes, quasi exclusivement des mono-écrans. L'activité principale de ce groupement de salles est l'organisation de deux marchés annuels du film, avec des projections, des présentations de catalogues de distributeurs et des ateliers et conférences de formations. Autre projet en pleine expansion : la généralisation d'avant-premières en présence des équipes, à travers le pays, et plus uniquement réservées à la capitale, Zagreb, afin de créer une attirance accrue du public pour les salles, en leur permettant d'assister à des événements d'exception. Hrvoje Laurenta a aussi évoqué une nouvelle initiative, qu'il espère pérenne, les « Cinema Doctor Programme », visant à faire venir des exploitants expérimentés dans une salle pendant 3 à 5 jours, où ils travailleront avec les équipes pour les aider à progresser dans leur gestion et leur management. **Agnès Salson**, tout juste rentrée de son tour d'Europe des salles de cinéma, apporte une conclusion rassurante au débat, en affirmant que, partout sur le continent, des salles renaissent, créées ou reprises par une nouvelle génération d'exploitants. Après avoir visité 90 cinémas dans 17 pays et une cinquantaine de villes, elle a observé que les salles ont appris à se différencier. Les cinémas deviennent des lieux de vie avec des bistros, cafés, restaurants, mais aussi des lieux de vente ou de prêt, comme une librairie, une médiathèque, ou, plus surprenant, des espaces de création et de travail. Ces nouvelles activités annexes leur permettent aussi d'avoir accès à des sources de revenu diversifiées. Mais le point le plus important de ce tour d'horizon, et le plus rassurant pour l'avenir de l'exploitation, est le renforcement des liens entre la salle et les spectateurs. Comme le rapportait déjà Pedro Barbadillo, de plus en plus de spectateurs aident financièrement au rachat ou à la rénovation de salles, avec un recours fréquent au *crowdfunding*, ce qui fidélise le public avant même l'apparition du lieu. Agnès Salson note également les expérimentations des exploitants sur de nouveaux types de programmations pour attirer certains publics peu habitués à la salle : séries, jeux vidéos sur grand écran, écoute collective de la radio, concerts... D'autres salles cherchent un positionnement de niche, comme le Docu Kino de Zagreb, qui propose une programmation 100% documentaire, en plus d'ateliers d'éducation à l'image, et la création d'une école pour former de jeunes documentaristes. Agnès Salson a conclu en évoquant l'exemple de la carte illimitée « Cinéville » aux Pays-Bas, créée en 2009 par deux étudiants, afin de contrer la carte du réseau Pathé, et rajeunir l'image et la fréquentation des salles du réseau Art et Essai. L'entreprise a été couronnée de succès, avec un âge moyen de 25 à 30 ans pour les 20 000 utilisateurs, une fréquentation doublée dans les salles, générant 300 000 entrées supplémentaires par an, et une extension de la carte à 38 salles dans 17 villes différentes.

Dans tous les pays représentés, les mêmes difficultés sont rencontrées par les exploitants d'Art et Essai, confrontés à un politique culturelle européenne prompte à minimiser l'importance sociale de la salle de cinéma au profit d'une politique de flux désincarnée, oubliant en chemin la notion centrale d'accompagnement, d'éducation à l'image, et de découverte de nouveaux talents. Néanmoins, cet échange fécond aura surtout permis de prendre la mesure de toutes les innovations perpétuellement élaborées dans les salles Art et Essai, et du bouillonnement créatif des nouvelles générations d'exploitants.

SOUTIENS ACTIONS PROMOTION

L'Effet aquatique de Sólveig Anspach

Samir, la quarantaine dégingandée, grutier à Montreuil, tombe raide dingue d'Agathe.

Comme elle est maître-nageuse, il décide, pour s'en approcher, de prendre des leçons de natation avec elle, alors qu'il sait parfaitement nager. Mais son mensonge ne tient pas... Or Agathe déteste les menteurs ! Quand elle s'envole pour l'Islande, où se tient le Congrès International des Maîtres-Nageurs, Samir n'a d'autre choix que de s'envoler à son tour...

L'EFFET AQUATIQUE de Sólveig Anspach

avec Florence Loiret-Caille, Samir Guesmi, Didda Jónsdóttir (France, 2016, 1h23).
Prix SACD – Quinzaine des Réalisateurs 2016. Le Pacte. Sortie le 29 juin.



© Capucine Henry

■ Document épuisé à l'AFCAE. PDF à télécharger dans l'Espace adhérent du site de l'Association. Ou contactez votre association régionale.



© Komplizen Film

Toni Erdmann de Maren Ade

Quand Ines, femme d'affaires d'une grande société allemande basée à Bucarest, voit son père débarquer sans prévenir, elle ne cache pas son exaspération. Mais lorsqu'il lui pose la question : « Es-tu heureuse ? », son incapacité à répondre est le début d'un bouleversement profond. Ce père encombrant et dont elle a honte fait tout pour l'aider à retrouver un sens à sa vie en s'inventant un personnage : le facétieux Toni Erdmann...

TONI ERDMANN de Maren Ade, avec Peter Simonischek, Sandra Hüller, Lucy Russell (Allemagne/Autriche/Roumanie, 2016, 2h42).

Compétition Officielle du Festival de Cannes 2016. Haut et Court. Sortie le 17 août.

■ Document disponible à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale.

Rester vertical d'Alain Guiraudie

Léo est à la recherche du loup sur un grand causse de Lozère lorsqu'il rencontre une bergère,

Marie. Quelques mois plus tard, ils ont un enfant. En proie au baby blues, et sans aucune confiance en Léo qui s'en va et puis revient sans prévenir, elle les abandonne tous les deux. Léo se retrouve alors avec un bébé sur les bras. Il sombre peu à peu dans la misère. C'est la déchéance sociale qui le ramène vers les causses de Lozère et vers le loup.

RESTER VERTICAL d'Alain Guiraudie

avec Damien Bonnard, India Hair, Raphaël Thiéry, Christian Bouillette (France, 2016, 1h38).

Compétition Officielle du Festival de Cannes 2016. Les Films du Losange. Sortie le 24 août.



■ Document disponible à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale.



© Easy Tiger

Divines de Houda Benyamina

Dans un ghetto où se côtoient trafics et religion, Dounia a soif de pouvoir et de réussite. Soutenue par Maimouna, sa meilleure amie, elle décide de suivre les traces de Rebecca, une dealeuse respectée. Sa rencontre avec Djigui, un jeune danseur troublant de sensualité, va bouleverser son quotidien.

DIVINES de Houda Benyamina

avec Oulaya Amamra, Deborah Lukumuena, Kevin Mischel, Jisca Kalvanda (France, 2016, 1h45). Caméra d'Or au Festival de Cannes 2016.

Mention Spéciale SACD à la Quinzaine des Réalisateurs.
Diaphana. Sortie le 31 août.

■ Document disponible à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale avant le 25 juillet.

SOUTIENS JEUNE PUBLIC

Les Nouvelles Aventures de Pat et Mat

de Marek Benes

programme de 5 courts métrages d'animation

La Partie d'échecs

Pat et Mat veulent se protéger du soleil pour jouer tranquillement aux échecs. Quelles inventions vont-ils encore imaginer pour se créer un lieu calme et ombragé ?

Le Cactus

Mat vient d'acheter un superbe cactus. Mais comment le transporter jusqu'à la maison sans être piqué par la plante ? Un problème épineux pour nos deux bricoleurs.

Le Vélo d'appartement

Le vélo d'appartement, c'est pratique pour faire du sport mais ça peut vite devenir ennuyeux. Outils en main, nos deux héros cherchent un moyen de rendre l'activité plus amusante.

Le Carrelage

Le mur de la salle de bain est légèrement abîmé. Pat et Mat décident alors de poser un carrelage tout neuf. Un projet qui prend l'eau !

Les Oranges pressées

Rien de tel qu'un bon jus d'orange bien frais pour bien démarrer la journée ! Mais encore faut-il construire l'appareil parfait pour presser le fruit...



LES NOUVELLES AVENTURES DE PAT ET MAT
de Marek Benes,
programme de 5 courts métrages d'animation
(République Tchèque, 40 min). À partir de 4 ans.
Distribution : Cinéma Public Films.
Sortie le 21 septembre.

■ Document dans la collection « Ma P'tite Cinémathèque », à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale avant le 16 août.



MA VIE DE COURGETTE
de Claude Barras
(France/Suisse, 1h06). À partir de 9 ans.
Distribution : Gebeka Films.
Sortie le 19 octobre.

■ Document dans la collection « Ma P'tite Cinémathèque », à commander auprès de l'AFCAE ou de votre association régionale avant le 12 septembre.

Ma vie de courgette

de Claude Barras

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice : ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres. Et puis il y a cette fille, Camille... Quand on a dix ans, avoir une bande de copains, tomber amoureux, il y en a des choses à découvrir et à apprendre. Et pourquoi pas, même, être heureux ?

« J'ai tenu à adapter ce roman [*Autobiographie d'une courgette*, de Gilles Paris] car je voulais faire un film pour les enfants qui leur parle de la maltraitance et de ses remèdes dans le monde d'aujourd'hui. Un film de divertissement où l'on rit et où l'on pleure, mais surtout un film résolument engagé, qui se passe ici et maintenant, qui raconte la force de résilience d'un groupe d'amis et qui prône l'empathie, la camaraderie, le partage, la tolérance. »

Claude Barras

■ Ce film est soutenu en partenariat avec le Groupe Actions Promotion.
■ Des Ateliers « Ma P'tite Cinémathèque » seront proposés autour de ce film.

SOUTIEN JEUNE PUBLIC

Monsieur Bout-de-Bois

programme de 3 courts métrages d'animation

Pik Pik Pik

de Dimitry Vysotskiy
(Russie, 2014, 4 min)

Des fourmis marchent sur les arbres, en colonne et en rythmes syncopés. Le pivert Pic-Pic au plumage coloré adore les picorer. Mais les coups de hache du bûcheron menacent d'interrompre cette symphonie...

La Chenille et la poule

de Michela Donini et Katya Rinaldi
(Italie, 2013, 10 min)

La poule et la chenille sont amies. Mais le temps est venu de se dire au revoir, de laisser le temps faire son œuvre...

Monsieur Bout-de-Bois

de Jeroen Jaspers et Daniel Snaddon
(Royaume-Uni, 2015, 26 min)

Monsieur Bout-de-Bois mène une vie paisible dans son arbre avec Madame Bout-de-Bois et leurs trois enfants. Lors de son footing matinal, il se fait attraper par un chien qui le prend pour un vulgaire bâton...

Commence alors pour ce pauvre Monsieur Bout-de-Bois une série d'aventures qui vont l'entraîner bien loin de chez lui...



MONSIEUR BOUT-DE-BOIS

programme de 3 courts métrages d'animation
(Russie/Italie/Royaume-Uni, 40 min). À partir de 4 ans.

Distribution : Les Films du Préau.

Sortie le 5 octobre.

■ Document pédagogique à commander auprès du distributeur Les Films du Préau : 01 47 00 16 50 ou prog@lesfilmsdupreau.com

ACTUALITÉS JEUNE PUBLIC

LES ATELIERS MA P'TITE CINÉMATÈQUE



La Chouette entre veille et sommeil



Ma Vie de courgette

LA CHOUETTE, ENTRE VEILLE ET SOMMEIL et *MA VIE DE COURGETTE* (sorties prévues le 19 octobre) ont été choisis par le Groupe Jeune Public pour bénéficier d'Ateliers Ma P'tite Cinémathèque. À l'issue des projections, des animations spécifiques seront proposées aux salles adhérentes. Ces ateliers seront programmés sur des séances hors temps scolaire, d'octobre à décembre 2016. Le Groupe Jeune Public travaille actuellement sur le contenu de ces animations et sélectionnera, en concertation avec les associations régionales, les régions et salles participantes.

Rappelons que, pour être éligibles, les salles devront en priorité avoir reçu du CNC le label Jeune Public, débiter ou mener un travail en direction du jeune public et pratiquer une tarification spécifique pour ce dernier.

Pour plus d'informations, contactez Justine Ducos : justine.ducos@art-et-essai.org

19^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES ART ET ESSAI JEUNE PUBLIC

DU MERCREDI 14 AU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016 AU CINÉMA L'ALHAMBRA À MARSEILLE (13)



Comme chaque année, les participants pourront se réunir autour de plusieurs temps forts : un échange collectif, une ciné-conférence, un hommage au cinéaste Michel Ocelot, en sa présence avec la projection de son nouveau programme de courts métrages *Ivan Tsarévitch et la princesse changeante* (Septième Factory). Des ateliers pratiques serviront à nourrir la réflexion collective. Des rencontres seront proposées autour de films en avant-première comme *La Grande Course au fromage* de Rasmus A. Sivertsen (KMBO), *La Jeune Fille sans mains* de Sébastien Laudenbach (Shellac), des films en cours de réalisation tels que *Du vent dans les roseaux* d'Arnaud Demuyck (Cinéma Public Films) et bien d'autres surprises encore.

Pré-programme

Mercredi 14 septembre

- 16h Accueil.
- 17h OUVERTURE des Rencontres et BILAN DE L'ACTION DU GROUPE JEUNE PUBLIC.
- 17h30 ÉCHANGE COLLECTIF : « Dans le contexte de concentration des sorties, comment mieux valoriser les films Art et Essai pour le Jeune Public ? »
- 19h30 PROJECTION.
- 21h Cocktail dînatoire offert par l'AFCAE.

Judi 15 septembre

- 9h Accueil.
- 9h30 ATELIERS PRATIQUES AU CHOIX :
 - Atelier n°1 : « **Initiation au story-board** », avec l'intervention d'Anthony Roussel (Du Cinéma Plein mon cartable à Dax), animé avec France Davoigneau.
 - Atelier n°2 : « **Apprentissage de la lecture des images pour les animateurs jeune public des salles** », avec l'intervention d'Élise Tamisier, intervenante locale, animé par Florian Deleporte et Michèle Thomas-Iracane.
 - Atelier n°3 : « **Les formations et projets pédagogiques à mener avec le personnel des centres de loisirs** », animé par Fabienne Weidmann et Marie Freydière, avec les interventions de Sylvie Buscail de Ciné 32 à Auch et d'un partenaire local.
 - Atelier n°4 : « **Présentation de deux outils d'éducation aux images** », avec les interventions d'Isabelle Saussol de Pause Photo Prose et de Sylvie Mateo de CinAimant, animé par Jérôme Jorand et Jérémie Monmarché.
- 11h30 PRÉSENTATION D'UN FILM EN COURS DE RÉALISATION.
- 12h15 Déjeuner commun proposé par l'association Les Femmes.
- 13h45 PROJECTION.
- 15h15 PRÉSENTATION D'UN FILM EN COURS DE RÉALISATION.
- 16h15 CINÉ-CONFÉRENCE du pédopsychiatre Marcel Rufo, président de l'association Cinéarseille à partir du 2^{ème} volet de la collection ados « Citoyenneté et vivre ensemble » proposée en partenariat avec l'Agence du court métrage.
- 18h Allocution de Monsieur Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille (à confirmer).
- 18h30 PROJECTION.
- 20h PROJECTION.
- 21h Cocktail offert par la Ville de Marseille dans le hall du cinéma, suivi d'une « soirée Piano-bar PAT ET MAT » offert en partenariat avec Cinéma Public Films.

Vendredi 16 septembre

- 9h30 DÉMONSTRATION DE LA TABLE MASHUP par Élise Tamisier.
- 10h15 PROJECTION.
- 11h30 ÉCHANGE COLLECTIF/BILAN DES 19^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES ART ET ESSAI JEUNE PUBLIC.
- 12h PROJECTION.
- 13h FIN DES 19^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES ART ET ESSAI JEUNE PUBLIC.

Inscription jusqu'au 28 juillet 2016 sur www.art-et-essai.org dans votre espace adhérent.
Plus d'informations : Justine Ducos, justine.ducos@art-et-essai.org / 01 56 33 13 22.

SOUTIENS-PARTENARIATS

Rétrospective Uri Zohar

Le cinéasre israélien des sixties

Trois jours et un enfant (Israël, 1967, 1h30)
avec Oded Kotler, Shai Asharov, Yehudit Sola, Uli Gorlizki.
Prix d'Interprétation masculine pour Oded Kotler au Festival de Cannes 1967.

Les Voyeurs (Israël, 1972, 1h30)
avec Arik Einstein, Uri Zohar, Sima Eliyahu, Zvi Shissel.

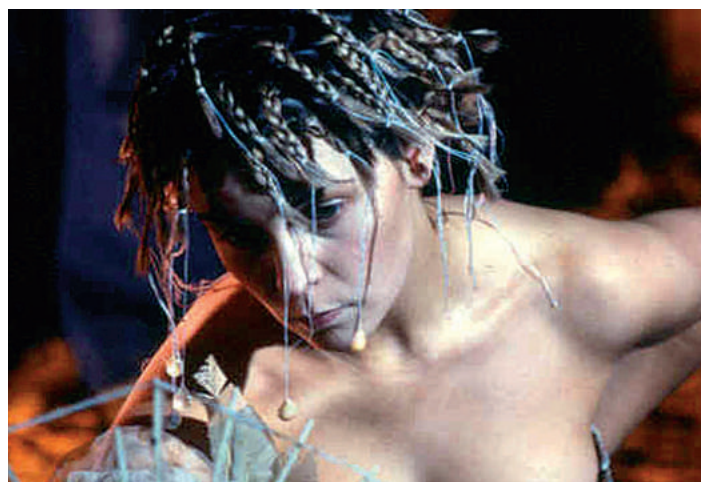
Les Yeux plus gros que le ventre (Israël, 1974, 1h20)
avec Uri Zohar, Arik Einstein, Sima Eliyahu, Talia Shapira.

RÉTROSPECTIVE URI ZOHAR
Distribution : Malavida Films.
Sorties le 19 octobre.



Uri Zohar, *Les Voyeurs*

■ Document à commander directement auprès de Malavida Films :
01 42 81 37 62 ou margot.malavida@gmail.com



Derek Jarman, *La Tempête*

■ Document à commander directement auprès de Malavida Films :
01 42 81 37 62 ou margot.malavida@gmail.com

Rétrospective Derek Jarman

Un film punk, une adaptation de Shakespeare
et la révélation de l'actrice Tilda Swinton.
Un auteur culte à redécouvrir.

Sebastiane (Grande Bretagne, 1976, 1h26)
avec Leonardo Treviglio, Barney James, Neil Kennedy.

Jubilée (Grande Bretagne, 1978, 1h46)
avec Jenny Runacre, Nell Campbell, Toyah Willcox.

La Tempête (Grande Bretagne, 1979, 1h35)
avec Peter Bull, David Meyer, Neil Cunningham.

Last of England (Grande Bretagne, 1988, 1h35)
avec Tilda Swinton, Spencer Leigh, Mark Adley.

RÉTROSPECTIVE DEREK JARMAN
Distribution : Malavida Films.
Sorties le 16 novembre.

À SIGNALER

Close Encounters with Vilmos Zsigmond de Pierre Filmon

Portrait du chef opérateur Vilmos Zsigmond, disparu en janvier 2016. Au cours de sa longue carrière, il signa notamment la photographie de *The Rose*, *Blow Out* ou *La Porte du Paradis*. Dans ce documentaire, il évoque sa carrière, en compagnie de ses amis acteurs ou réalisateurs (Peter Fonda, Jerry Schatzberg, John Boorman, John Travolta, Isabelle Huppert) ou chefs opérateurs (Vittorio Storaro, Haskell Weller, Darius Khondji, Pierre William Glenn).

CLOSE ENCOUNTERS WITH VILMOS ZSIGMOND de Pierre Filmon
Documentaire (France, 2016, 1h21).
Sélection Cannes Classics 2016.
Distribution : Lost Films. Sortie à l'automne 2016 en VOSTF.

ACTUALITÉS

NOUVEAU RESPONSABLE DU GROUPE PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

Le nouveau Conseil d'Administration de l'AFCAE a élu au poste de responsable du Groupe Patrimoine/Répertoire **Éric Miot** (Plan Séquence à Arras), en relation avec **Régis Faure** (Majestic à Digoïn), représentant du Groupe au Conseil d'Administration. Éric Miot succède ainsi à Jacques Fretel, fondateur du Groupe.

4 NOUVEAUX AVANT-PROGRAMMES

L'AFCAE, Ciné+ et l'INA avec le soutien du CNC, en partenariat avec les distributeurs concernés vous annoncent la création de **4 nouveaux avant-programmes** de films de Patrimoine en 2016, produits par Caïmans Productions et présentés par Ollivier Pourriol. D'une durée d'environ 5 minutes chacun, ces avant-programmes seront disponibles gracieusement pour les salles adhérentes à l'AFCAE au format DCP et téléchargeables sur CINEGO.

Pour plus d'informations : elsa.piacentino@art-et-essai.org



Mauvais Sang
de Leos Carax
(France, 1986, 2h05)
avec Denis Lavant, Juliette Binoche.
Prix Louis Delluc 1986.

Tamasa. Sortie à dater en septembre/octobre.



Moi, un Noir
de Jean Rouch
(France, 1958, 1h10)
avec Oumarou Ganda, Petit Toure,
Alassane Maiga.
Prix Louis Delluc 1958.

Solaris Distribution. Sortie en version restaurée, mi-octobre 2016.



Missing (Porté disparu)
de Costa-Gavras
(États-Unis, 1982, 2h05)
avec Jack Lemmon, Sissy Spacek.
Palme d'or et Prix d'Interprétation
masculine au festival de Cannes 1982.

Splendor Films. Sortie en version restaurée, le 26 octobre 2016.



Valmont
de Milos Forman
(États-Unis/France, 1982, 2h20)
avec Colin Firth, Annette Bening, Meg Tilly.
Césars des meilleurs costumes et meilleurs
décors en 1990.

Pathé Distribution. Sortie en version restaurée, le 1^{er} novembre 2016.

44^{ÈME} FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHELLE

à La Rochelle (17), du 1^{er} au 10 juillet.



Pour sa 44^{ème} édition, le Festival de La Rochelle propose des hommages à Alain Guiraudie, Barbet Schroeder et Frederick Wiseman. La découverte de l'année sera consacrée à Yesim Ustaoglu et aux femmes cinéastes turques. Le Festival sera aussi l'occasion de découvrir plusieurs rétrospectives dédiées à : Carl Th. Dreyer, Jean Vigo, Alberto Sordi, au documentaires animés, ainsi que de nombreux ciné-concerts et projections de films classiques récemment ou prochainement réédités en salles.

Journées professionnelles

Comme chaque année, l'AFCAE s'associe aux deux journées professionnelles organisées par l'ADRC. Les participants pourront ainsi se retrouver les mercredi 6 et jeudi 7 juillet pour échanger leurs pratiques et découvrir 8 films de la sélection, en présence des distributeurs : *Masculin, Féminin* de Jean-Luc Godard (Tamasa), *Below Sea Level* de Gianfranco Rosi (Météore Films), *Les Voyeurs* de Uri Zohar (Malavida Films), *Dieu seul le sait* de John Huston (Les Acacias), *Little Big Man* d'Arthur Penn (Carlotta Films), *Mémoires du sous-développement* de Tomas Gutierrez Alea (Les Films du Camélia), *L'Héritière* de William Wyler (Swashbuckler Films) et *Close Encounters with Vilmos Zsigmond* de Pierre Filmon (Lost Films). Une rencontre avec l'équipe de La Cinetek autour de la diffusion en salles de bonus réalisés sur les films de leur catalogue VOD et un atelier des sorties organisé par le GIE DIRECT et le SCARE seront également proposés.

www.festival-larochelle.org / www.adrc-asso.org

8^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL LUMIÈRE

dans les salles du Grand Lyon (69), du 8 au 16 octobre.



Cette année, le Prix Lumière sera remis à Catherine Deneuve. Elle succèdera ainsi à Martin Scorsese, Pedro Almodovar, Quentin Tarantino, Ken Loach, Gérard Depardieu, Milos Forman, Clint Eastwood.

Journées professionnelles

Comme l'an dernier l'AFCAE et l'ADRC proposeront, en association avec l'ADFP et les associations régionales, deux journées à destination des professionnels, les jeudi 13 et vendredi 14 octobre dans le cadre du 4^{ème} Marché du Film Classique.

L'année dernière près de 70 participants se sont réunis à cette occasion autour de six films présentés en avant-première (*Blade Runner*, *Marius*, *M*, *L'Histoire officielle*, *Joe Hill* et *Casino*). Les professionnels ont également pu assister, sur le Marché du Film Classique, à la présentation d'extraits de films issus des catalogues de 14 distributeurs.

www.festival-lumiere.org/www.adrc-asso.org/www.art-et-essai.org

EUROPEAN ART CINEMA DAY



Les cinémas européens membres de la CICAIE organisent le 9 octobre la première Journée européenne des cinémas d'Art et Essai. Avec l'aide de l'AFCAE, ce sont plus de 1000 salles qui fêteront l'Art et Essai et le cinéma européen ! Les exploitants pourront montrer des avant-premières, des films jeune public, des classiques, organiser des rencontres, des discussions, des expositions et montrer ainsi leur attachement à une diversité cinématographique vivante.

Le marketing actuel n'est pas centré sur le cinéma d'Art et Essai européen, cependant, les cinémas conservent une grande force d'attraction sur le public car ils savent comment mettre en valeur le contenu des films avec une programmation audacieuse. C'est pour mettre en lumière votre travail que la Journée européenne de l'Art et Essai doit se tenir chaque année à l'automne.

Pour que cette Journée soit un succès, nous avons besoin de l'aide de tous les membres. Vos idées et vos remarques sont les bienvenues : selon vous, comment devrait se dérouler cette journée ? Quelles actions devraient être entreprises ? Quelles coopérations sont envisageables ? Comment atteindre le public ? Toute suggestion sera accueillie avec reconnaissance ! Nous nous réjouissons de ce projet européen pour le cinéma Art et Essai ! Une newsletter précisant les modalités d'inscription sera envoyée courant juillet aux salles adhérentes à l'AFCAE.

Contact EACD : Juliane Primus, juliane.primus@cicae.org, et l'AFCAE.

VIE ASSOCIATIVE

Lors de l'Assemblée générale de la CICAIE, qui s'est tenue à Cannes le 12 mai dernier, deux membres du Conseil d'administration ont été élus **membres d'honneur** à l'unanimité : Micheline Gardez et Alain Bouffartigue. La CICAIE tient à les remercier pour l'immense travail fourni au cours de leurs mandats. Il y a eu **trois nouvelles arrivées au Conseil d'administration** : François Aymé, représentant des membres A, Renaud Laville, élu trésorier de la CICAIE, et Sino Caracappa, vice-président de la FICE, entré comme second représentant italien des membres A. **Ont été reconduits dans leurs fonctions** : Detlef Rossmann, président de la CICAIE ; Domenico Dinoia, représentant des membres A ; Nikos Grigoriadis, représentant des membres B ; et Eva Morsch Kihn, représentante des membres C. François Aymé, Christian Bräuer et Domenico Dinoia ont été désignés vice-présidents. Lucia Recalde, chef d'unité Creative Europe MEDIA, a pris part au Déjeuner des Exploitants qui a suivi l'Assemblée générale.

Après les élections, les membres ont engagé une discussion constructive sur les projets – nouveaux et en cours – de la CICAIE : nous allons être très occupés dans les prochains mois ! Les projets **European Art Cinema Day** (le 9 octobre 2016) et **Green Screens** ont été présentés lors d'une conférence de presse. Le lendemain, s'est tenu le premier Art Cinemas Cocktail, organisé avec l'AFCAE et l'AG Kino.

Nous étions également au **Marché du Film du Festival de Cannes** pour promouvoir ces projets ainsi que la **formation Art Cinema = Action + Management**, qui aura lieu du 29 août au 5 septembre prochains.

Green Screens : appel à témoignages écologiques

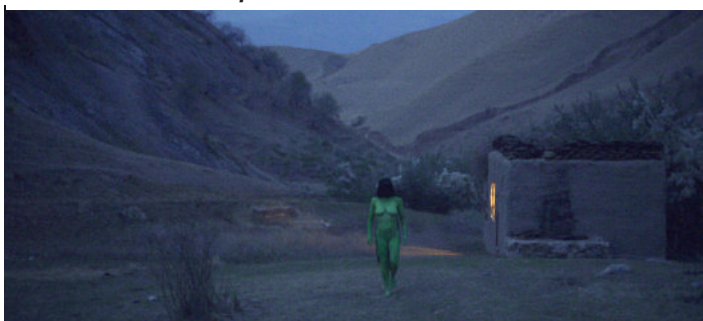
Vous avez déjà pris des mesures pour rendre votre cinéma plus éco-responsable ? Vous souhaitez aller vers plus de responsabilité environnementale mais ne savez pas comment vous y prendre ? Écrivez-nous et expliquez-nous votre situation. Nous rassemblons des témoignages pour notre initiative Green Screens et souhaitons faire un état des lieux de la situation des cinémas.

Contact Green Screens : Juliette Le Baron, juliette.lebaron@cicae.org

ART CINEMA AWARDS

CICAIE Art Cinema Award à la Quinzaine des Réalisateurs de Cannes

Wolf and Sheep de Shahrbanoo Sadat



Dans les montagnes d'Afghanistan, les enfants bergers obéissent aux règles : surveiller le troupeau et ne pas fréquenter le sexe opposé. Mais l'insouciance n'est jamais loin ; alors que les garçons chahutent et s'entraînent à la fronde pour éloigner les loups, les filles fument en cachette, jouent à se marier et se moquent de la petite Sediqa, considérée comme maudite. Les légendes que racontent leurs aînés se mêlent à la vie, et éclairent les mystères de leur monde protégé – mais jusqu'à quand ?

Le mot du Jury : « Nous avons décidé de récompenser le film le plus courageux et innovant de la sélection. Cette belle aventure nous a donné l'occasion de découvrir un film hybride fait de doux contes de fées, de fantômes mystérieux, d'une mise en scène touchante de la vie quotidienne, de rêves exaltants et de traditions culturelles uniques sur fond de paysages paisibles incroyables juste avant le chaos et la guerre. Avec ce prix, nous souhaitons pousser les producteurs, investisseurs et preneurs de décisions européens à croire en des réalisateurs prometteurs venus de pays rarement exposés au cinéma. » Le jury CICAIE était composé d'Olivia Reggiani (CinéParadis, Fontainebleau, France) et Edvinas Puksta (Kino Pavasaris, Vilnius, Lituanie).

WOLF AND SHEEP de Shahrbanoo Sadat
(Afghanistan, 2016, 1h26).

Pretty Pictures. Sortie en France le 30 novembre.

Contacts : Alexa Gutowski (alexa@pretypictures.fr) et Johanna Mayer-Lhomme (johanna@pretypictures.fr) 01 43 14 10 00

Art Cinema Award : faites partie du jury !

En tant que membres de la CICAIE, vous pouvez faire partie d'un jury dans une douzaine de festivals européens ! Avec votre accréditation, vous pouvez voir l'ensemble de la sélection et remettre le Art Cinema Award au meilleur film Art et Essai. Vous représentez alors la première communauté internationale d'exploitants Art et Essai et leur recommandez un excellent film pour lequel ils peuvent s'engager. Rendez-vous sur notre site pour vous porter candidats.

Les prochains festivals partenaires de la CICAIE en 2016 : Jameson CineFest Miskolc International Film Festival, du 9 au 18 septembre. San Sebastián International Film Festival, du 16 au 24 septembre. Annecy Italian Film Festival, du 21 au 27 septembre (connaissance du français ou de l'italien exigée). Hamburg International Film Festival, du 29 septembre au 8 octobre (connaissance de l'allemand exigée).

Vous avez fait partie d'un jury CICAIE ? Faites-nous part de votre expérience à info@cicae.org

Pour toute remarque ou suggestion, écrivez-nous à info@cicae.org. Pour vous tenir informés sur l'actualité de la CICAIE et de ses projets, rendez-vous sur notre site www.cicae.org et inscrivez-vous à notre newsletter.

RAPPORT DE PATRICK RAUDE SUR LE SOUTIEN AUX SALLES ART ET ESSAI

Le rapport très attendu de Patrick Raude, dont les principales préconisations ont été présentées lors des Rencontres Art et Essai de Cannes, a été rendu public à la fin du mois de mai. Patrick Raude, dont la mission était de faire des propositions de nature à moderniser et simplifier le dispositif, livre ses conclusions à la suite d'un long travail de réflexion et d'écoute des différentes organisations professionnelles consultées (voir Édito pp. 1 et 2).

Réforme jugée nécessaire, près de 15 ans après sa dernière mise à jour, en 2002, Patrick Raude décrit le mouvement Art et Essai comme « *une création continue, une adaptation permanente à un contexte en perpétuelle évolution* ». En 2015, l'Art et Essai représente 1 159 cinémas, soit plus de la moitié des salles actives en France, bénéficiant d'une subvention globale de 14,5 millions d'euros, représentant 2 380 écrans et 20% des entrées salles au niveau national. Patrick Raude ouvre son rapport par trois affirmations fortes : premièrement, la France est le seul pays à disposer d'un tel dispositif favorisant la plus large diffusion du cinéma d'auteur, dans une philosophie d'éducation, de débat et de découverte, spécificité que les pouvoirs publics doivent conforter. Deuxièmement, les salles Art et Essai connaissent des difficultés économiques importantes, avec la concurrence accrue des autres formes d'exploitation et l'érosion de ses spectateurs. Enfin, le dispositif du classement Art et Essai doit être modernisé, avec une enveloppe budgétaire plus importante pour être plus efficace, un meilleur ciblage des aides, et une simplification de sa gestion, ces deux derniers points ayant été largement défendus par l'AFCAE.

À cette fin, Patrick Raude dévoile 33 propositions détaillées pour moderniser, simplifier et mieux soutenir le travail des salles Art et Essai.

Pour mieux cibler les subventions et renforcer le soutien aux salles Art et Essai

Patrick Raude défend une augmentation de l'enveloppe à hauteur de 16 millions d'euros pour la mise en œuvre de ses propositions. Cette augmentation, plus importante que celle annoncée initialement par Frédérique Bredin, présidente du CNC, à Cannes, est jugée « absolument indispensable » pour la mise en place d'un dispositif rénové soutenant au mieux les salles.

En effet, plusieurs mesures proposées nécessitent une révision à la hausse de l'enveloppe.

C'est le cas de la proposition d'une valorisation financière automatique des trois labels existants, représentant un pourcentage de la subvention de chaque salle classée (3% pour « Patrimoine / Répertoire », 5% pour « Jeune Public », et 7% pour « Recherche, Découverte »). C'est également le cas de la proposition visant à pondérer (avec un coefficient de 1,5 au lieu de 1) les séances organisées par les cinémas classés pour la diffusion des films labellisés Recherche et Découverte, sortis sur moins de 70 écrans en sortie nationale. Pour mémoire, il s'agit là d'une proposition qui avait déjà été faite dans le cadre de la première partie des Assises du cinéma, en juin 2014, approuvée par le Comité de pilotage, jusque-là non mise en œuvre.

Autre proposition nécessitant une augmentation de l'enveloppe : l'augmentation du coefficient multiplicateur pour les cinémas classés de 1 à 3 écrans.

Pour sécuriser et simplifier l'organisation et la gestion de la procédure Art et Essai

Depuis quelques années, la procédure de classement, qui impose un examen de toutes les salles à un double niveau, l'un régional, l'autre national, apparaît particulièrement lourde. Patrick Raude préconise de modifier cet état des choses. Avec la création d'une unique Commission Art et Essai, déclinée en formations régionales et nationale, dotée d'une existence juridique sécurisée, Patrick Raude propose que certaines salles – celles qui ont une subvention inférieure à 10 000 € – soient examinées seulement par les formations régionales (réduites à cinq), les autres salles étant examinées par la formation nationale. Le tout afin de réduire le temps consacré à la procédure de classement. Dans le même esprit, est proposée une suppression

de la Commission d'appels. Chiffres à l'appui, Patrick Raude estime qu'il n'y a pas d'enjeu majeur à un examen à deux niveaux puisque seules 111 des 1 159 propositions des Commissions régionales ont fait l'objet d'une modification par la Commission nationale sur la dernière procédure, dont près de la moitié n'avaient pas de conséquences sur la décision de classement ou le montant de la subvention proposée.

Toujours dans cette optique, Patrick Raude propose, pour alléger la procédure, de donner une validité de deux ans aux décisions de classement concernant les subventions inférieures à 10 000 €, soit 2/3 des salles concernées, qui ne connaissent généralement aucune modification de leurs conditions d'exploitation.

Simplifier et alléger le questionnaire de demande de classement Art et Essai

Ce chantier de simplification devrait continuer sur le front du questionnaire financier, qui serait recentré sur les seules informations pouvant être auditées et permettant les comparaisons entre les salles, soit le résultat net de l'année précédente, le chiffre d'affaires et le ratio billetterie sur chiffre d'affaires.

De plus, de nombreuses propositions visent à simplifier et mieux synthétiser le travail d'appréciation des différentes formations de la future commission, tout en facilitant les conditions pour les exploitants les conditions de dépôt de leur demande de classement.

Amélioration de la transparence de la procédure de recommandation des films Art et Essai

Même si la procédure de la recommandation n'était pas dans la lettre de mission initiale, Patrick Raude fait, après une concertation de l'AFCAE sur ce point, des propositions pour améliorer le fonctionnement et la transparence du Collège. Il propose notamment la création d'une commission ad hoc de 15 membres du Collège, chargée d'examiner la recommandation, et la labellisation, des films n'ayant pas obtenu suffisamment de voix ou sur lesquels un appel a été formé.

Un renforcement du soutien aux salles Art et Essai en complément du classement

À côté de ses propositions qui concernent directement le dispositif de classement, Patrick Raude préconise le renforcement de l'aide à la programmation difficile, en élargissant les critères d'éligibilité à cette aide et en portant l'enveloppe qui y est affectée de 1,5 à 2,5 millions d'euros.

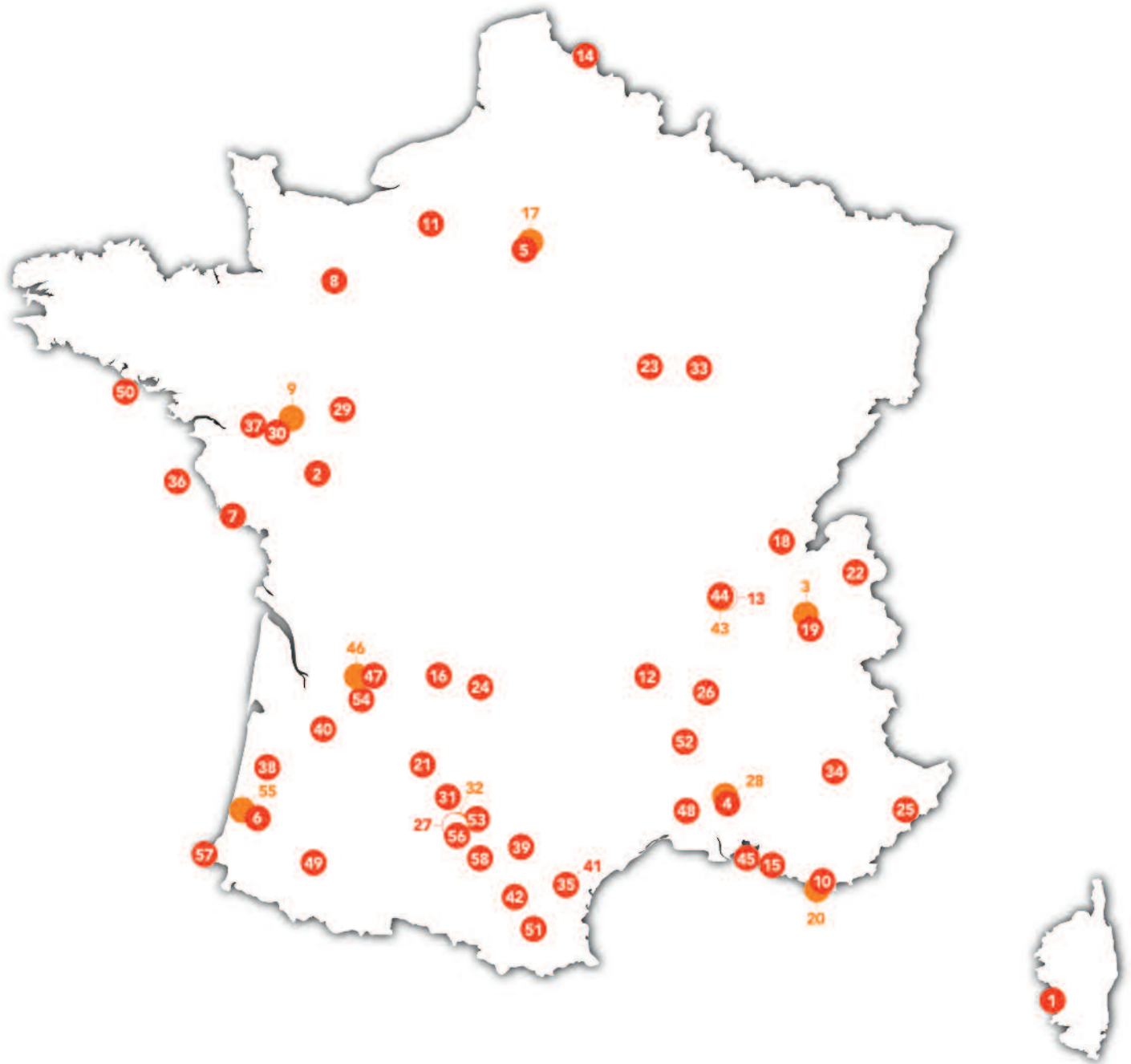
Patrick Raude reprend également une proposition de l'AFCAE, faite dans le cadre de la réflexion menée par le CNC sur les prochaines conventions État-CNC-Région (voir article p. 20), avec la création d'emplois de médiateurs culturels pour les salles Art et Essai, financés par le CNC et les Régions, sur la base d'une extension du dispositif du « 1 pour 2 ». Il préconise la création à terme de 1 000 emplois.

Précisons que l'ensemble de ces propositions font, depuis le début du mois de juin, l'objet de discussions et de négociations entre le CNC et les différentes organisations concernées. L'AFCAE y a évidemment pris part, en se positionnant à la suite d'une réunion extraordinaire du Conseil d'administration du 29 juin dernier, sur l'ensemble des préconisations. La position de l'AFCAE est disponible sur le site internet de l'AFCAE. Si de nombreuses propositions seront très certainement retenues, d'autres ont d'ores et déjà été abandonnées ou, tout au moins, aménagées à la suite des discussions menées avec le CNC. La fin de la concertation menée par la Direction du CNC, et les arbitrages financiers, interviendront d'ici la rentrée. L'objectif pour le CNC étant de mettre en place le nouveau dispositif à l'automne, par une modification du Régime Général des Aides (dans lequel est intégré désormais le dispositif du classement Art et Essai).

Intégralité du rapport de Patrick Raude sur le site de l'AFCAE, rubrique « Ressources/Études et Rapports ».



NOUVEAUX ADHÉRENTS DE L'AFCAE EN 2015 ET 2016



Nouveaux adhérents de l'AFCAE en 2015

1 Ellipse Cinéma, Ajaccio. 2 Le Fauteuil rouge, Bressuire. 3 L'Astrée, Chambéry. 4 Le Rex, Chateaufort. 5 L'Hélios, Colombes. 6 Du cinéma plein mon cartable, Dax. 7 Les Ormeaux, Jard-sur-Mer. 8 Cinéma Gérard Philipe, La Ferté Macé. 9 Grand Écran, La Pommeraye. 10 Cinéma Henri Verneuil, La Valette-du-Var. 11 Le Viking, Le Neubourg. 12 Ciné Dyke, Le Puy. 13 La Fourmi, Lyon. 14 Colisée Lumière, Marcq-en-Baroeul. 15 Gyptis, Marseille. 16 Le Vox, Montignac. 17 l'Eden, Montmorency. 18 L'Atmosphère, Oyonnax. 19 Cinéma Jean Renoir, Pontcharra. 20 Marc Baron, Saint-Mandrier-sur-Mer. 21 Salle des fêtes (tournée), Saint-Nazaire de Valentane. 22 Ciné Mont-Blanc, Sallanches. 23 Cinéma-Théâtre, Tonnerre. 24 L'Uxello, Vayrac. 25 Le Casino, Vence. 26 Salle Louis Nodon, Vernoux-en-Vivarais.

Nouveaux adhérents de l'AFCAE en 2016

27 Cinéma Jean Marais, Aucamville. 28 Le Pandora, Avignon. 29 Cinéma-Théâtre, Beaufort-en-Vallée. 30 Le Jeanne d'Arc, Beaupreau. 31 La Muse, Bressols. 32 Le Castelia, Castelginest. 33 Le Select, Chatillon-sur-Seine. 34 Centre Culturel René Char, Digne-les-Bains. 35 Cinéma municipal (tournée), Ferrals les Corbières. 36 Ciné Islais, Île d'Yeu. 37 Cinéma Jacques Demy, La Chapelle Basse-Mer. 38 Le Felix, Labouheyre. 39 Le Rond-Point, Labruguière. 40 Le Rio, Langon. 41 Le Palace, Lezignan-Corbières. 42 L'Élysée, Limoux. 43 CNP Bellecour, Lyon. 44 CNP Terreaux, Lyon. 45 Cinéma Jean Renoir, Martigues. 46 Le Lascaux, Montpon-Menesterol. 47 Cinéma Notre-Dame, Mussidan. 48 Le Sémaphore, Nîmes. 49 Le Méliès, Pau. 50 Le Paradis, Quiberon. 51 Le Familia, Quillan. 52 Le Foyer, Ruoms. 53 Le Sejefy's, Saint-Sulpice-La-Pointe. 54 La Brèche, Sainte-Foy-La-Grande. 55 L'Atlantic, Soustons. 56 L'ABC, Toulouse. 57 L'Itsas Mendi, Urrugne. 58 Ciné Bor, Villefranche de Lauragais.

45 SOUTIENS AFCAE EN 2016

L'AFCAE accompagne chaque année une cinquantaine de films à travers trois groupes de soutien consacrés respectivement aux films d'actualité, aux films Jeune Public et aux films de Patrimoine. Dans un contexte où le nombre de sorties annuelles est toujours plus important et rend plus difficile la visibilité des œuvres pour le public, mais aussi pour les exploitants, le soutien favorise la diffusion et l'exposition des films d'auteur sur tout le territoire. Ce dispositif a une double vocation : permettre à toutes les salles Art et Essai d'avoir accès aux films et favoriser l'accès aux films des salles de la diversité. Le soutien des films se concrétise par : l'organisation de visionnements professionnels en régions et des actions de communication autour des films pour soutenir la programmation ; l'édition d'un document distribué au public et l'organisation d'animations dans les salles ; la mise en réseau des salles pour donner au film un espace d'exposition plus large, plus étendu et de plus longue durée.

GROUPE ACTIONS PROMOTION

LES PREMIERS LES DERNIERS de Bouli Lanners, Wild Bunch, 27 janvier.
TEMPÊTE de Samuel Collardey, Ad Vitam, 24 février.
THE ASSASSIN de Hou Hsiao-Hsien, Ad Vitam, 9 mars.
NO LAND'S SONG de Ayat Najafi, Jour2Fête, 16 mars.
LES OGRES de Léa Fehner, Pyramide, 16 mars.
QUAND ON A 17 ANS d'André Technin, Wild Bunch, 30 mars.
L'AVENIR de Mia Hansen Løve, Les Films du Losange, 6 avril.
LE BOIS DONT LES RÊVES SONT FAITS de Claire Simon, Sophie Dulac, 13 avril.
DALTON TRUMBO de Jay Roach, UGC Distribution, 27 avril.
RED AMNESIA de Wang Xiaoshuai, Les Acacias, 4 mai.
L'EFFET AQUATIQUE de Solveig Anspach, Le Pacte, 29 juin.
TOUT DE SUITE MAINTENANT de Pascal Bonitzer, Ad Vitam, 22 juin.
TONI ERDMANN de Maren Ade, Haut et Court, 17 août.
RESTER VERTICAL d'Alain Guiraudie, Les Films du Losange, 24 août.
DIVINES d'Uda Benyamina, Diaphana, 31 août.
FRANTZ de François Ozon, Mars Films, 7 septembre.
CLASH de Mohamed Diab, Pyramide, 14 septembre.
AQUARIUS de Kleber Mendonça Filho, Paname Distribution, 28 septembre.
FUOCOAMMARE, PAR-DELÀ LAMPEDUSA de Gianfranco Rosi, Météore Films, 28 septembre.
VOYAGE À TRAVERS LE CINÉMA FRANÇAIS de Bertrand Tavernier, Pathé, 12 octobre.
MOI DANIEL BLAKE de Ken Loach, Le Pacte, 26 octobre.
TANNA de Martin Butler et Bentley Dean, Urban Distribution, sortie en novembre.
ONE WEEK AND A DAY d'Asaph Polonsky, Sophie Dulac, 30 novembre.
NERUDA de Pablo Larraín, Wild Bunch, 4 janvier 2017 (soutien 2017).
3 000 NUITS de Maï Masri, JHR Films, 4 janvier 2017 (soutien 2017).

GROUPE JEUNE PUBLIC

LE GARÇON ET LA BÊTE * de Mamoru Hosoda, Gaumont Distribution, 13 janvier.
TOUT EN HAUT DU MONDE * de Rémi Chayé, Diaphana, 27 janvier.
LES ESPIÈGLES, programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 10 février.
CHALA, UNE ENFANCE CUBAINE d'Ernesto Daranas, Bodega Films, 23 mars.
MIMI ET LISA de Katarina Kerekesova, programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 6 avril.
LES MALHEURS DE SOPHIE * de Christophe Honoré, Gaumont, 20 avril.
MUTATIONS EN COURS, programme de courts métrages, Agence du court métrage, avril 2016.
PIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE de Don Bluth, Splendor Films, 25 mai.
LA TORTUE ROUGE * de Michael Dudok de Wit, Wild Bunch, 29 juin.
LES NOUVELLES AVENTURES DE PAT ET MAT * de Marek Benes, Cinéma Public Films, 21 septembre.
MONSIEUR BOUT-DE-BOIS *, programme de courts métrages, Les Films du Préau, 5 octobre.
LA CHOUETTE, ENTRE VEILLE ET SOMMEIL, programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 19 octobre.
MA VIE DE COURGETTE * de Claude Barras, Gebeka Films, 19 octobre.
OISEAUX DE PASSAGE d'Olivier Ringer, Chapeau Melon, 9 novembre.

GROUPE PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

POINT LIMITE ZÉRO de Richard C. Sarafian, Solaris, 30 mars.
UN MARIAGE de Robert Altman, Splendor Films, 6 juillet.
L'HISTOIRE OFFICIELLE de Luis Puenzo, Pyramide, 5 octobre.

SOUTIENS-PARTENARIATS

UNE AUSSI LONGUE ABSENCE d'Henri Colpi, Théâtre du Temple, 3 février.
CLOSE UP d'Abbas Kiarostami, Splendor Films, 13 avril.
THE SERPENT AND THE RAINBOW de Wes Craven, Capricci Films, 29 juin.
RÉTROSPECTIVE URI ZOHAR : *Trois jours et un enfant, Les Voyeurs, Les Yeux plus gros que le ventre*, Malavida Films, 19 octobre.
RÉTROSPECTIVE DEREK JARMAN : *Sebastiane, Jubilee, La Tempête, Last of England*, Malavida Films, 16 novembre.

* Avec document « Ma p'tite cinémathèque »

ASSISES POUR LA DIVERSITÉ DU CINÉMA : ACCORD PROFESSIONNEL DU 13 MAI 2016 À CANNES

À la suite de la reprise des réunions des Assises au mois de mars, et en suivant le planning fixé par la ministre de la Culture et de la Communication, la négociation sur un accord pour le renforcement des engagements de programmation (des exploitants) et la création d'engagements de diffusion (des distributeurs) a duré tout au long du mois d'avril. Après une dizaine de réunions et de longues heures de négociations conduisant à des compromis de part et d'autre, les organisations professionnelles du secteur sont parvenues, sous l'égide du CNC, à la conclusion d'un accord qui a été officiellement signé à Cannes, le 13 mai 2016, en présence de la ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay.

Du côté des engagements de programmation, l'accord prévoit principalement :

- l'élargissement de principe du périmètre des engagements de programmation aux établissements de 6 écrans et plus ;
- une limitation plus importante de la pratique de la multidiffusion, afin d'assurer une meilleure diversité d'exposition des films ;
- un plancher de séances garanties pour la diffusion des films européens et des cinématographies peu diffusées, comprenant une exposition d'au moins deux semaines, et un engagement au plus tard deux semaines en amont de la sortie nationale ;
- un maintien du pluralisme dans le secteur de la distribution cinématographique, avec un engagement de la part des opérateurs soumis à des engagements de programmation à diffuser chaque année un nombre fixé au préalable de films distribués par des distributeurs qui ont réalisé moins de deux millions d'entrées en moyenne lors des trois années précédentes, dont au moins 60% de films distribués par des distributeurs qui ont réalisé moins de 700 000 entrées en moyenne lors des trois années précédentes.

Le renforcement du dispositif sera effectif dès 2016 et intégré dans les engagements de programmation des principaux circuits et exploitants, engagements actuellement négociés avec le CNC.

Du côté des engagements de diffusion, l'accord prévoit un seuil minimum de copies, exprimé en pourcentage, destinées aux agglomérations de moins de 50 000 habitants, pour les films recommandés Art et Essai, sortis sur plus de 175 écrans. Les distributeurs devront ainsi y consacrer 17% au minimum de leur plan de sortie pour les films recommandés présents dans 175 à 250 cinémas en sortie nationale ; 25% pour ceux placés dans plus de 250 établissements. Une recommandation conjointe de la Médiatrice du cinéma et du Comité de concertation pour la diffusion numérique en salles doit être prise pour préciser les modalités de cet engagement. Le respect de ce dernier constituera un critère d'appréciation pour l'attribution des aides sélectives des distributeurs et, également, une condition d'intervention de l'ADRC.

Enfin, l'accord prévoit de mener une réflexion sur les conditions de programmation dans les cinémas de 1 et 2 écrans, au regard de la spécificité et des contraintes de ces établissements. Il est prévu que la Médiatrice du cinéma émette une recommandation sur le sujet d'ici le mois de septembre 2016. La Médiatrice a d'ores et déjà commencé une série d'auditions sur ce sujet et a entendu l'AFCAE au début du mois de juillet.

Depuis cet accord, les réunions des Assises ont repris dans le courant du mois de juin pour traiter des autres sujets liés à la régulation de la diffusion et la promotion des films en salles.

PROCHAINES CONVENTIONS ÉTAT-CNC-RÉGIONS : RENCONTRE DU 5 JUILLET À LILLE

Le 5 juillet dernier s'est tenue à Lille une rencontre inédite entre le CNC et l'ensemble des représentants locaux des Régions en vue de construire et élaborer les futurs partenariats définissant la politique cinématographique et audiovisuelle territoriale. La journée a été consacrée à la restitution des synthèses et des contributions de tous les acteurs des territoires pour la rédaction des prochaines conventions entre les Régions, le CNC et l'État (qui régiront la période 2017-2019).

Introduite par Frédérique Bredin, présidente du CNC, et Xavier Bertrand, président de la nouvelle Région Hauts de France, la journée était organisée autour de quatre tables rondes devant permettre de faire ressortir les priorités pour la période à venir. Une table ronde, animée par Caroline Sévin (directrice de l'ACAP), en présence notamment d'Alain Bouffartigue et de Guillaume Bachy, était consacrée à l'éducation à l'image et la diffusion en salles.

La présidente du CNC a fixé les principales priorités de l'État pour les prochaines conventions. Elle a rappelé les grandes orientations de la politique territoriale menée par le CNC, et fait plusieurs annonces qui traduisent une volonté d'élargir et de renforcer la politique des Régions :

1/ Augmentation des fonds de soutien des collectivités

« Le CNC accompagnera financièrement toutes les Régions qui augmenteront leurs fonds de soutien au financement de films et d'œuvres audiovisuelles. Dès lors que la collectivité met 2 € dans la production, le CNC ajoute 1 € », a déclaré Frédérique Bredin.

2/ Développement de l'implication des télévisions locales dans la création

La présidente du CNC a rappelé son attachement à la production cinématographique et audiovisuelle en Régions, cet échelon jouant un rôle essentiel dans le renouvellement et la diversité de la création : « Nous aiderons les Régions qui intégreront dans leurs Contrats d'objectifs (COM) avec les télévisions locales, la production d'œuvres réalisées dans leurs territoires, spécifiquement la production de documentaires et la recréation de spectacles vivants. »

3/ Mise en place d'un réseau d'animateurs culturels dans les salles de cinéma

« Le CNC s'engage à soutenir les salles Art et Essai afin de développer et de renforcer l'animation culturelle dans les cinémas, en les aidant à financer des emplois de médiateurs pour attirer le public, notamment les plus jeunes, faire découvrir aux spectateurs la diversité du cinéma », a déclaré Frédérique Bredin, après avoir rappelé l'importance du cinéma dans les territoires : « Le cinéma, dans de nombreuses petites villes et communes rurales, est aujourd'hui le seul, l'unique lieu culturel qui existe. » Elle a également rendu hommage aux salles Art et Essai – qui représentent la moitié des cinémas en France – pour leur rôle dans la transmission de la cinéphilie française.

Synthèse des contributions pour les futures conventions disponibles sur le site du CNC.

PRIX DE LA SALLE INNOVANTE : CANDIDATURES OUVERTES

Pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et inciter à l'innovation dans les salles de cinéma, Frédérique Bredin, présidente du CNC, lance un appel à candidatures pour décerner à l'automne 2016 le premier Prix de la salle innovante. Un jury de professionnels sélectionnera la salle qui aura su inventer et mettre en œuvre une nouvelle manière d'exploiter la salle de cinéma, que ce soit à travers le lieu, les nouvelles technologies, la programmation, l'animation ou encore la mise en œuvre de toutes pratiques novatrices. Les candidatures pour le Prix de la salle innovante 2016 sont ouvertes aux exploitants d'établissements de spectacles cinématographiques qui ont été créés ou ont fait l'objet d'une

réouverture au public entre le 1^{er} septembre 2015 et le 1^{er} septembre de l'année 2016 ; aux exploitants d'établissements au sein desquels a été mis en œuvre un projet innovant entre le 1^{er} septembre 2015 et le 1^{er} septembre 2016.

Les innovations mises en œuvre et présentées par les exploitants peuvent notamment porter sur l'architecture de l'établissement, son aménagement intérieur ou son insertion dans l'environnement ; les technologies développées et les équipements mis à disposition des spectateurs ; la programmation des œuvres cinématographiques et des autres contenus audiovisuels ; l'animation de la salle ; la politique de communication de l'établissement.

La salle lauréate se verra attribuer une dotation financière de 10 000 € et bénéficiera d'une campagne de communication sur plusieurs supports.

Pour l'édition 2016, le jury sera composé des personnalités suivantes : le député Patrick Bloche, Laurent Cotillon (*Le Film Français*), l'actrice Cécile de France, le cinéaste Cédric Klapisch, Arnaud Métral (Webedia – Allociné), Agnès Salson (Tour des Cinémas) et l'architecte Jean-Paul Viguier.

Le Prix sera remis le 28 septembre à Deauville, en présence de Richard Patry, président de la FNCF, et de Frédérique Bredin, présidente du CNC, lors du 71^{ème} Congrès des exploitants.

RAPPORT DE LA MÉDIATRICE DU CINÉMA

Pour son premier bilan en tant que nouvelle Médiatrice du cinéma, Laurence Franceschini choisit de mettre l'accent, d'une manière pédagogique, sur des évolutions qu'elle juge vertueuses, tout en confirmant les orientations de l'année 2014, notamment « sur l'opportunité de mettre en place des engagements de distribution pour un maillage territorial plus équitable et structuré ». De plus, la Médiatrice demande, une nouvelle fois, et comme ses prédécesseurs (Roch-Olivier Maistre et Jeanne Seyvet), une « restauration de l'écrit et du contrat dans les relations entre les distributeurs et les exploitants [qui] pourrait être bénéfique pour l'ensemble de la filière ».

Les médiations

En préambule, la Médiatrice note une accalmie sur le front des demandes de médiation. Après une hausse du nombre de saisines entre 2009 et 2011, le chiffre retrouve son niveau de 2004, en s'établissant à 76 demandes de médiations, soit à peine 2 de plus qu'en 2014. Dans le détail, cela se traduit par une majorité de demandes faites par des exploitants et programmeurs (57 sur 76 demandes), complétée par 1 demande d'un groupement tiers-collecteurs de contributions numériques, 2 d'un syndicat professionnel et 15 de distributeurs, ainsi qu'une auto-saisine du Médiateur. On note également un renouvellement des demandeurs, 37 parmi les 51 personnes concernées n'ayant pas eu recours à la médiation sur les deux années précédentes, et 17 ayant fait cette démarche pour la première fois en 2015. Parmi les exploitants demandeurs, 45% représentent des cinémas Art et Essai (contre 65% en 2014), 26% proviennent de la petite exploitation (42% en 2014), 60% de la moyenne (53% en 2014) et 10% de la grande exploitation (qui n'était que de 2% l'année précédente). On note donc une nette diminution des demandes de la petite exploitation et des cinémas classés Art et Essai, et une augmentation de celles de la moyenne et grande exploitation.

Aspect inédit de ce bilan 2015, la saisonnalité des demandes est étudiée, révélant un pic aux mois de janvier, octobre et décembre. D'un point de vue géographique, la concentration des litiges à Paris et sa banlieue est moins forte, avec 25% des demandes contre 35% en 2014.

Concernant les demandes relatives au placement des films, à l'ombre de la polémique *Star Wars 7*, il convient de constater qu'un nombre non-négligeable de films Art et Essai ont donné lieu à une saisine, tels que *À peine j'ouvre les yeux*, *Birdman*, *La Tête haute*, *Max et Lenny*, *Mia Madre* et *Madame Bovary* avec 2 demandes chacun, les plaçant de la sorte en troisième position des demandes.

Sur les 76 demandes de médiation, 62 portaient sur le placement d'un ou plusieurs films (39 films différents, dont 26 recommandés), 2 sur des conditions d'exploitations, 8 sur des relations commerciales

conflictuelles, 1 sur les contributions numériques, 2 sur la difficulté d'accès aux salles et 1 sur la promotion des films.

Créations, extensions et rénovations de multiplexes

Du côté des autorisations des projets de multiplexes, la Médiatrice note une baisse du nombre de dossiers instruits par les commissions départementales d'aménagement cinématographique. 2014 avait vu 47 dossiers présentés pour 37 autorisations ; 35 dossiers auront été étudiés en 2015, ramenant les chiffres au niveau de 2013, pour 31 autorisations et 4 refus. Depuis 2001, c'est toutefois une augmentation de 60% des autorisations qui est observée. Par ailleurs, la Médiatrice pointe un problème récurrent depuis de trop longues années, à savoir les délais excessivement longs d'envoi par la préfecture des éléments prévus par la loi et nécessaires à l'instruction des dossiers (dans un cas, plus de deux mois, dans deux cas, plus de six mois), même « s'ils tendent à diminuer ».

La Médiatrice a formé 3 recours contre des décisions d'autorisations (Dorlisheim, Montluçon, Limoges), toutes confirmées par la CNAC.

La régulation des engagements de programmation

Exactement comme lors des deux dernières années, les engagements de programmation ont concerné 41 opérateurs. Toutefois, s'ils réalisaient en 2014 70% des entrées, ils montent en 2015 à 80%. La Médiatrice note que la situation reste inchangée d'une année sur l'autre concernant le manque de transparence des opérateurs dans leurs engagements. La Médiatrice déplore que seul 7 d'entre eux sur 41 aient fourni les données permettant de vérifier qu'ils ont respecté leurs engagements de programmation (8 l'avaient fait en 2014). Néanmoins, les engagements pris pour 2014 ont été reconduits quasiment à l'identique, ce qui la conforte dans l'idée du renforcement de cet outil de régulation, à l'aide des moyens suivants : en adaptant véritablement les engagements au contexte concurrentiel de chaque établissement, y compris à Paris ; en demandant aux opérateurs de souscrire des engagements établissement par établissement et non pas globalement pour les opérateurs multi-localisés ; en renforçant les engagements de limitation de la multi-diffusion ; en simplifiant les engagements de diversité de l'offre lorsqu'ils sont pris par un établissement classé Art et Essai ; en favorisant des engagements pour l'accès des courts-métrages aux salles.

En conclusion, la Médiatrice « invite les opérateurs à s'engager de façon plus déterminée sur des objectifs d'intérêt collectif pour la filière, par exemple sur les conditions d'accès et d'exposition des films fragiles ou sur la préservation de la diversité des formes d'exploitation dans les zones à concurrence. La limitation de la concentration de l'exploitation sur quelques titres et la plus large diversité des œuvres cinématographiques proposées demeurent en effet les meilleures garanties d'une rencontre avec le spectateur. »

PRIX JEAN LESQUIRE DES CINÉMAS ART ET ESSAI

À partir d'une sélection de 30 titres établie par le Conseil d'administration (dans la saison juillet 2015 – juin 2016), les exploitants adhérents de toute la France ont voté et récompensé deux lauréats *ex aequo* : *Les Délices de Tokyo* de Naomi Kawase (sortie le 31 janvier 2016 chez Haut et court) et *La Tortue rouge* de Michael Dudok de Wit (sortie le 29 juin 2016 chez Wild Bunch Distribution).

Outre le regain de publicité qu'apportera ce Prix aux deux films, la récompense, pour chacun des titres, c'est également d'être programmé (ou reprogrammé) dans des centaines de salles entre le 13 juillet et le 5 septembre, période estivale traditionnellement creuse pour l'Art et Essai.

Ainsi, le double objectif de ce Prix Jean Lesquire est de distinguer des œuvres pour leurs qualités artistiques et, d'autre part, de valoriser le travail de diffusion et d'animation des cinémas Art et Essai. Et, pour l'AFCAE, de mieux faire connaître le travail de notre association et de souligner l'importance de notre réseau.



Valérie Schermann, productrice de *La Tortue rouge*, a présenté le film lors de la remise du Prix Jean Lesquire au Festival de La Rochelle le 9 juillet 2016. © Jean-Michel Sicot et Philippe Lebruman

Les deux Prix ont été remis officiellement samedi 9 juillet au cinéma Le Dragon dans le cadre du Festival international du Film de La Rochelle. *La Tortue rouge* a été projeté à cette occasion, en présence de la productrice Valérie Schermann qui a lu un mot du réalisateur Michael Dudok de Wit qui ne pouvait être présent :

« Chers membres du Conseil d'administration de l'AFCAE, chers exploitants de cinéma de l'AFCAE, cher public. C'est un énorme honneur pour notre film La Tortue rouge d'être présent dans les cinémas de l'AFCAE, merci beaucoup ! Et maintenant, en plus, le film a été sélectionné parmi tant de films de grande beauté pour le Prix Jean Lesquire ! C'est magnifique ! Je suis très touché aussi que La Tortue rouge partage le Prix avec le film de Naomi Kawase, Les Délices de Tokyo, film que j'ai tout spécialement aimé. Finalement, j'aimerais dire à quel point c'est beau pour moi de savoir que le film est associé avec le nom de Jean Lesquire, un poète pour qui le mot "silence" a eu tant d'importance. Dans La Tortue rouge, il y avait un vrai désir de mettre en valeur le silence, aussi le silence visuel. Merci de tout cœur ! »

L'AFCAE a fourni un matériel promotionnel spécifique aux salles participantes : une bande-annonce et un document 4 pages (édité à 30 000 exemplaires).

BILAN DU CNC

En 2015, le cinéma français aura réussi à fêter dignement les 120 ans de l'invention des frères Lumière en restant le premier marché européen en termes de fréquentation des salles, grâce au franchissement, pour la sixième fois en dix ans, du seuil des 200 millions d'entrées, avec 205,3 millions d'entrées. Néanmoins, cette vue d'ensemble ne doit pas occulter les réalités contrastées de la fréquentation entre les différents types d'établissements cinématographiques et les catégories de films.

Les films recommandés Art et Essai

Avec 62,1% des films sortis en 2015, le nombre de films recommandés atteint son deuxième plus haut niveau depuis 1992, juste derrière 2012 et ses 62,9%. Cette augmentation se traduit par 24 films de plus recommandés par rapport à 2014, qui portent leur nombre à 406 œuvres, un total au-dessus de la moyenne annuelle de 357 titres établie sur les dix dernières années.

Toutefois, la diminution de la fréquentation des films y est plus marquée que pour les films non-recommandés. Ces derniers accusent une baisse de 0,3%, quand les œuvres recommandées perdent 6,8% de leurs entrées, pour atteindre 41 millions de billets (contre 43,9 en 2014). Quatre films Art et Essai réalisent plus d'un million d'entrées en 2015 (sept en 2014) : deux films britanniques, un film américain (*American Sniper* et ses 3,13 millions) et un film français (*Marguerite* avec 1,01 million).

La part des entrées des films français parmi les titres recommandés reste majoritaire, à hauteur de 52,3%. Juste derrière, les films américains génèrent 26,5% des entrées.

À leur sortie, en 2015, les films Art et Essai sont distribués, en moyenne, dans un nombre d'établissements plus de 4 fois inférieur à celui des films non recommandés, soit dans 60 établissements contre 259 établissements pour un film non recommandé. Et 98 films recommandés Art et Essai sont distribués dans moins de 10 établissements en 2015.

La première œuvre Art et Essai en termes de nombre d'établissements en première semaine est *Shaun le Mouton*, en 28^{ème} position. En 2014, le premier film Art et Essai était 40^{ème}.

Progression de la concentration des entrées

Phénomène périphérique de l'exploitation en salles, mais impactant nécessairement les films Art et Essai, bien que le rapport n'apporte pas de

détail chiffré en la matière, la concentration des entrées sur quelques titres progresse en 2015, contredisant la baisse observée en 2014. Les 30 films les plus performants totalisent 49% des entrées annuelles en 2015, ce qui en fait le niveau le plus élevé de la décennie, en augmentation de 5% par rapport à l'année précédente.

Le public du cinéma

On observe une stabilité des publics en 2015 par rapport à 2014. 66% des 6 ans et plus se sont rendus au moins une fois au cinéma dans l'année (66,6% en 2014). Chaque spectateur est allé, en moyenne, 5,3 fois dans les salles de cinéma, même proportion qu'en 2014, qui correspond à 39,1 millions d'individus, soit les deux tiers des Français. Parmi eux, la part des seniors (50 ans et plus) est légèrement supérieure à celle des moins de 25 ans. Les premiers réalisent 37,9 % des entrées en salles en 2015 (36,6% en 2014), tandis que les jeunes n'en réalisent que 30,4 %, exactement comme en 2014. Ainsi, l'augmentation de la part des seniors ne fait que se confirmer d'années en années depuis 2011, date à laquelle le rapport entre cette tranche d'âge et les moins de 25 ans s'est inversée.

Si l'on se penche sur les habitudes des différentes catégories socioprofessionnelles, on observera que les CSP+ restent les plus largement concernées par le cinéma, avec une pénétration de 76,9%, en légère augmentation depuis 2014 (76,0%), les CSP- se stabilisant à 58,7%.

En 2015, le public des films Art et Essai se compose à 49,2 % de seniors, à 35,8 % de CSP+, à 31,6 % d'habitants de Paris et sa région et à 40,1 % d'assidus.

Le parc des salles

5 741 écrans sont actifs en France en 2015, soit 94 de plus qu'en 2014 (+1,7%). Ce nombre résulte de la fermeture, provisoire ou définitive, de 98 écrans, et de l'ouverture ou réouverture de 192 autres.

La petite exploitation représente 73,8% des établissements cinématographiques et enregistre 15,1% des entrées, tandis que la grande exploitation, qui ne représente que 14,7% des établissements, mais 45,5% des écrans, enregistre 65,6% de la fréquentation.

L'intégralité du Bilan est disponible sur le site du CNC, rubrique « publications ».

RAPPORT DE PIERRE KOPP : « LE CINÉMA À L'ÉPREUVE DES PHÉNOMÈNES DE CONCENTRATION »

Les organisations du BLOC et l'ARP ont confié à Pierre Kopp, professeur agrégé à l'Université Paris I et avocat spécialisé dans le droit de la concurrence, la rédaction d'un rapport sur la situation de la filière indépendante dans le contexte de la concentration.

Dans ce rapport, très polémique, Pierre Kopp arrive à une conclusion pour le moins tranchée : « *La domination des grands groupes sur la filière du cinéma fausse la concurrence et nuit profondément à la diversité du cinéma français. La domination économique remplace la compétition, aux dépens de la création et du public, mais également au mépris des règles du droit.* »

L'auteur estime qu'une grande partie des tensions traversant la distribution et l'exploitation indépendantes sont nées des mutations de l'exploitation en salles, en particulier du changement technologique lié à la numérisation, et les innovations dans le marketing. S'y ajoutent également les changements de pratiques résultant de l'introduction des cartes illimitées. La principale crainte exprimée par le rapport étant d'assister à des abus de position dominante de la part des grands groupes. À cet égard, Pierre Kopp évoque la « surconcentration » des recettes et des écrans au profit des trois principaux circuits (UGC, Gaumont-Pathé, CGR). À Paris, ils détiennent 71,5% des écrans (52,1% au niveau national, largement au-dessus du critère usuellement retenu par les autorités européennes pour... une position dominante, fixé à 40%), pour 88,6% des parts de marché, quand les autres cinémas détiennent 28,5% des écrans, avec 11,4% des parts de marché.

Dans cette configuration, l'avocat s'est particulièrement intéressé au phénomène des cartes illimitées, symptomatique selon lui de ces rapports de concurrence faussée. Les cinémas adhérents deviendraient, dans l'analyse proposée, des « sous-traitants » des grands circuits. Si l'adhésion au système des cartes illimitées leur permet en apparence de conserver leur public, ce dernier ne paye plus, en réalité, la salle indépendante. Pierre Kopp observe que le système de carte illimitée a créé un mécanisme « à ciseaux » sur les prix, car si la carte engendre une baisse massive et brutale du prix de la séance de cinéma pour le spectateur, en

revanche, le prix d'une entrée à l'unité par les principaux opérateurs aurait augmenté plus vite que l'inflation. De fait, les indépendants sont contraints d'adopter un rythme d'augmentation des prix juste égal à l'inflation, ce qui met leur rentabilité en péril.

Par ailleurs, l'auteur met en évidence les conditions inéquitables de rémunération des exploitants « garantis » par la loi, reprenant à son compte les analyses portées par l'AFCAE en 2015 avec l'ARP et la SCARE, qui ont notamment conduit au projet de réforme du dispositif prévu dans la loi « Création ».

Pierre Kopp relève une série d'autres exemples de concurrence faussée selon lui, notamment l'absence de contrat écrit entre distributeurs et exploitants, « *qui incite les acteurs à prendre des décisions individuellement rationnelles mais collectivement dommageables, qui désorganisent au final la programmation et la bonne exposition des films.* »

Jugeant l'action du CNC insuffisamment efficace, il prône notamment la création d'une nouvelle autorité de régulation indépendante, dotée d'un réel pouvoir de sanction pour mettre en œuvre une réglementation et suggérer au législateur son évolution. Il ouvre également d'autres pistes. Entre autres, l'établissement d'une transparence réelle sur le prix effectif de la place de cinéma ; le renforcement des aides sélectives aux exploitants exposant une plus grande diversité de films ou la limitation des possibilités de regroupement de soutien pour la grande exploitation, pour constituer un frein efficace à l'augmentation de la concentration horizontale, et renforcer le soutien aux exploitants indépendants.

Notons que ce rapport, largement relayé dans la presse généraliste, a été très contesté par une partie de la profession, regrettant notamment qu'une partie des analyses repose sur des données économiques qui seraient erronées.

Intégralité du rapport de Pierre Kopp sur le site de l'AFCAE, rubrique « Ressources/Études et Rapports »

DISPARITIONS



Alexandre Astruc, pionnier d'un cinéma libre et en constante recherche esthétique, est décédé à 92 ans en mai dernier.

Réalisateur, écrivain, scénariste, théoricien du cinéma, c'est en 1948 qu'il publie dans *L'Écran Français* l'article qui popularisera l'expression la plus souvent attachée à son nom, la « caméra-stylo ». Dans cette profession de foi qui annonce la Nouvelle Vague (bien qu'il ait passé sa vie à se défendre de cette supposée filiation), il écrit que le cinéma est devenu « un langage, c'est-à-dire une forme dans laquelle et par laquelle un artiste peut exprimer sa pensée [...] exactement comme il en est aujourd'hui de l'essai ou du roman. C'est pourquoi j'appelle ce nouvel âge du cinéma celui de la caméra-stylo. »

Passé logiquement derrière la caméra à partir de 1952 avec *Le Rideau cramoisi*, Prix Louis-Delluc, il aura réalisé une dizaine de longs métrages.



C'est l'un des derniers géants du cinéma américain qui s'est éteint le 2 juillet dernier. Si **Michael Cimino** n'avait pas tourné de longs métrages depuis 20 ans (*The Sunchaser* en 1996), il restait une figure tutélaire du cinéma américain. D'abord scénariste, il se fait remarquer par Clint Eastwood qui l'engage pour son premier film, *Le Canardeur*, dont le succès lui ouvrira les portes d'Hollywood, où s'illustrera avec deux chef-d'œuvres monumentaux et crépusculaires. Si *Voyage au bout de l'Enfer* lui valu un triomphe, *La Porte du Paradis* fit de lui un paria, coupable de la ruine du studio United Artists, qui referma les fantastiques années 70 du cinéma américain, et entérina la fin du Nouvel Hollywood. Malgré un dernier film marquant, *L'Année du Dragon*, en 1985, il n'arriva jamais à retrouver sa place unique dans l'industrie, malgré la réhabilitation progressive de son œuvre au fil des années 2000.



C'est à Paris que s'est éteint à 76 ans le réalisateur iranien **Abbas Kiarostami**. Couronné d'une Palme d'Or à Cannes en 1997 pour *Le*

Goût de la cerise, il avait été révélé au public international en 1990, avec la sortie de *Où est la maison de mon ami ?*

Suite à cette reconnaissance tardive, les films s'étaient enchaînés (*Close Up*, *Et la vie continue*, *Au travers des oliviers*) malgré la forte pression des autorités de son pays, censurant régulièrement ses œuvres, au point de le convaincre de tourner ses deux derniers films à l'étranger, *Copie conforme* en Italie, et *Like Someone in Love* au Japon.

Son dernier film, qu'il tournait en Chine, restera inachevé.

LES VENDANGES DU 7^{ÈME} ART

à Pauillac (33), du 13 au 17 juillet.



Pour sa deuxième édition, ce festival mêlant cinéma et littérature est à nouveau organisé par le cinéma Eden, à proximité des vignobles du Médoc.

Au programme : une vingtaine de films en avant-première concourant aux prix de la Compétition internationale et Jeune Public, désigné par le vote du public.

Le Festival offre également la possibilité de rencontrer des personnalités du cinéma et de la littérature autour de projections en plein air, de séances de films hors compétition, inédits, de patrimoine, populaires ou peu diffusés, et lors de master class gratuites. Y seront diffusés cer-

tains des films les plus attendus de la rentrée tels que *Ma vie de courgette*, *Florence Foster Jenkins*, *Mercenaire*, *Tour de France*, *Le Bon Gros Géant*, *L'Outsider*, *Le Fils de Jean*, *Toni Erdmann*, *Captain Fantastic*, ou encore *L'Économie du couple*.

Le jury sera composé de Vincet Pérez, Azouz Begag, Aure Atika, Detlef Rossmann, François-Xavier Demaison, et Anne Consigny. Seront également présents Richard Berry, Anouk Aimée, Philippe Lioret, Christophe Barratier, Rachid Djaidani, Anne-Dominique Toussaint, Éric Holder, Stéphanie Di Giusto, Delphine Gleize.

www.pauillac-medoc.com

AVANT-PRÉMIÈRES !

dans 29 salles CIP à Paris (75), du 6 au 12 juillet.



Nouveau venu dans la galaxie des événements de l'été parisien, le Festival Avant-Prémières ! est organisé par les Cinémas Indépendants Parisiens. Construit autour de films sélectionnés par un groupe de jeunes programmeurs, la manifestation se déploiera dans les 29 salles adhérentes, pour en promouvoir la richesse et la diversité : Luminor Hôtel de Ville, Grand Action, Cinéma du Panthéon, Studio des Ursulines, Reflet Médecis, La Clef, Étoile Saint-Germain, Lucernaire, Christine 21, Les 3 Luxembourg, Nouvel Odéon, L'Arlequin, Le Balzac, Le Lincoln, 5 Caumartin, Max Linder, Louxor, L'Archipel, Le Brady, Majestic Bastille, L'Escurial, Chaplin-Denfert, L'Entrepôt, 7 Parnassiens, Chaplin-Saint-Lambert, Majestic Passy, Cinéma des Cinéastes, Club de l'Étoile, Étoile Lilas. Chaque jour, les spectateurs auront le choix entre 4 avant-premières, en présence des équipes. Le Festival fera la part belle à des films Art et Essai, des rééditions de patrimoine, des œuvres repérées au Festival de Cannes, des programmations jeune public et à une sélection de courts métrages.

www.cip-paris.fr

ÉLECTIONS ET NOMINATIONS

La présidente du CNC, **Frédérique Bredin**, a été renouvelée dans ses fonctions lors du Conseil des Ministres du jeudi 30 juin, pour un second mandat de trois ans. Depuis le décret du 22 octobre 2015, le mandat de président du CNC est d'une durée de trois ans, renouvelable deux fois.

Le Conseil d'administration du SCARE, réuni le 11 mai à Cannes, a élu son nouveau Bureau, qui reste inchangé, à l'exception d'**Yves Méjean** (LE DOME à Albertville et LE CHANTECLER à Ugine), élu trésorier pour succéder à Denis Blum. Le Bureau se compose donc d'Aline Rolland (CINÉMAS CAMEO, Nancy) et Stéphane Libs (CINÉMA STARS et SAINT-EX à Strasbourg), co-présidents ; Christine Beauchemin-Flot (LE SELECT à Antony) et Sylvain Clochard (LE CONCORDE à Nantes), vice-présidents ; Pascal Robin (400 COUPS à Châtellerauld), secrétaire, et Michel Humbert, président d'honneur.

L'UPC (Union des Producteurs de Cinéma), née de la fusion de l'APC et de l'UPF, a élu son

premier bureau le 26 mai dernier. Les co-présidents de la structure sont **Xavier Rigault** (2.4.7 Films) et **Alain Terzian** (Alter Films), entourés de huit vice-présidents : Éric Altmayer (Mandarin Production), Alain Attal (Les Productions Du Trésor), Luc Besson (Europa Corps), Thomas Langmann (La Petite Reine), Isabelle Madelaine (Dharamsala), Stéphane Marsil (Hugo Productions), Margaret Ménégoz (Les Films du Losange) et Marc Missonnier (Moana Films).

Suite à son renouvellement partiel le 18 juin, le conseil d'administration de la SRF (Société des Réalisateurs de Films) a nommé son Bureau pour l'exercice 2016-2017. Les co-présidents sont **Catherine Corsini**, **Katell Quillévéré** et **Céline Sciamma**. Rebecca Zlotowski est nommée secrétaire, Stéphane Brizé est trésorier, Luc Battiston est délégué au court-métrage, et François Farellacci est délégué au documentaire.

Robert Guédiguian a été élu président de la Cinémathèque de Toulouse pour un mandat

de trois ans, prenant ainsi la suite de Martine Offroy, à la tête de l'institution depuis 13 ans, et n'ayant pas souhaité briguer un nouveau mandat.

Pierre-William Glenn a été reconduit à la tête de la CST (Commission Supérieure Technique de l'image et du son). Au terme de son assemblée générale du 8 juin, le Bureau de la Commission a été renouvelé, composé de Christian Guillon comme vice-président, Jean-Baptiste Hennion comme trésorier, Ken Legargeant comme secrétaire, assisté d'André Labbouz et Bertrand Seitz comme conseillers.

Didier Diaz a été élu président de la FICAM (Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia), suite à l'assemblée générale de la Fédération le 29 juin dernier. Il succède ainsi à Thierry de Segonzac, qui occupait cette fonction depuis 16 ans, à qui Frédérique Bredin a rendu hommage « pour sa contribution exceptionnelle au développement de la filière française des industries techniques ».